

L'élection de Laurent Gosselin confirmée

par Guy Bergeron

DOLBEAU — Le sort en est jeté. M. Laurent Gosselin a été élu conseiller municipal au siège numéro 3, défaisant M. Gérard Tardif, par une majorité de 14 voix.

C'est sur ce recomptage judiciaire, que se sont terminées les dernières péripéties de l'élection municipale qui s'est tenue à Dolbeau le 6 novembre dernier.

M. Wilfrid Noël, qui avait été battu par 101 voix de majorité par

M. Clément Côté, s'est désisté hier après-midi de sa demande de recomptage judiciaire.

Donc, le conseil municipal de Dolbeau se compose pour les quatre prochaines années de Mme Suzanne Beauchamp-Niquet à la

mairie; des conseillers Jean-Paul Binet, Yoland Simard, Jules Marcéau, Jean-Louis Poirier, Laurent Gosselin et Clément Côté.

De ce nombre, seuls MM. Clément Côté et Laurent Gosselin n'étaient pas de l'équipe du renou-

veau avec Mme Suzanne Beauchamp-Niquet.

Au cours des prochains jours, le juge Lucien Tremblay rendra un jugement écrit, dévoilant les anomalies qu'il a constatées, dans le dépouillement judiciaire.

Il est peu probable qu'une contestation d'élection survienne, selon des informations obtenues. D'ailleurs, si jamais une décision en ce sens devait être prise, elle devra être dévolue avant le 6 décembre.

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

5e année No 45

Mercredi 23 novembre 1977

64 pages 25 cents

EN BREF

Lang blâmé

Le Conseil régional du Parti québécois de la région a décidé d'adresser un blâme au ministre des Transports Otto Lang pour le peu d'attention qu'il a accordée à l'aéroport de Québec.

En page A 11

Déchets nucléaires

Dans un rapport préparé par le ministre fédéral de l'Énergie, des Mines et Ressources, une recommandation énergétique est faite relativement au stockage des déchets nucléaires.

En page A 11

Chômage aux Maritimes

Les hommes politiques des Maritimes ont de plus en plus de difficulté à "oublier" la "crise" du chômage qui sévit en cette partie du pays.

En page B 8

Visite de Sadate

Les dirigeants de différents pays du Proche-Orient ainsi que plusieurs observateurs de pays industrialisés essaient de faire un bilan exhaustif de la visite de Sadate en Israël.

En page B 11

Concorde à New York

Deux Concorde, l'un français, l'autre britannique, se sont posés hier à l'Aéroport Kennedy de New York, inaugurant ainsi la période d'essai de 16 mois.

En page B 12

SPORTS

Fatale

La première période est fatale aux Saguenéens de Chicoutimi dans une défaite de 5-3 face aux Olympiques de Hull.

En page B 1

Une troisième

Le quart Sonny Wade espère conduire les Alouettes de Montréal à une troisième coupe Grey sous sa gouverne à l'offensive. Pendant ce temps, les Eskimos d'Edmonton rentrent à Montréal.

En page B 1

Dangereux

Le duo Trotter-Bossy fait encore des siennes, alors que les Islanders poursuivent leur élan victorieux.

En page B 2

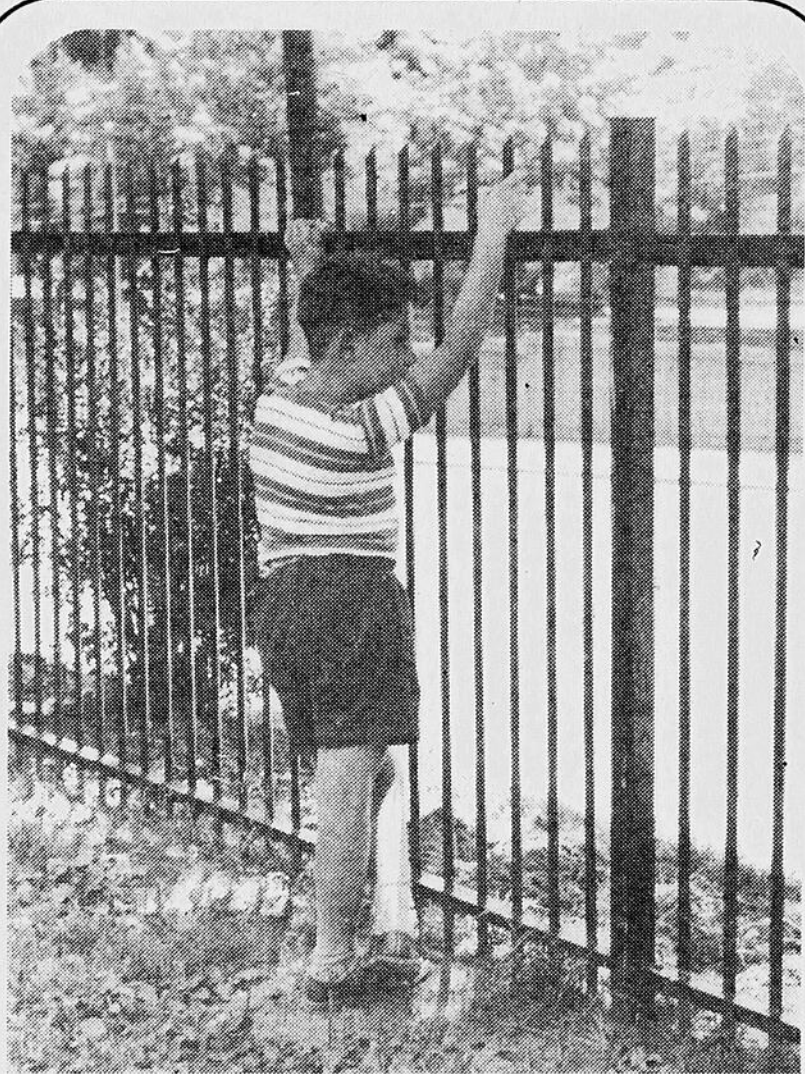
Millionnaire

Rich Gossage signe un fabuleux contrat avec les Yankees de New York. Par ailleurs, Gene Mauch confirme son retour au Minnesota.

En page B 3

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	C 2
— Annonces classées	B 16
— Bandes dessinées	E 8
— Bourse	B 15
— Bridge	E 8
— Cinéma	C 2
— Décès	B 17
— Finance	B 14
— Famille	C 1
— Horoscope	E 8
— Mots croisés	E 8
— Mot mystère	E 8
— Patron	B 16
— Sports	B 1
— Télévision	C 2



L'objectif: 100 familles d'accueil

par Christiane Laforge

CHICOUTIMI — Pour répondre aux besoins de la région il faudrait 100 nouvelles familles d'accueil. Cet objectif le Centre de services sociaux espère l'atteindre au cours d'une campagne de recrutement qui débutait cette semaine jusqu'au 8 décembre.

Les adolescents, les adultes, les handicapés et les personnes âgées représentent le groupe le moins favorisé par les places en famille d'accueil. Sans doute les difficultés que cela représente sont elles une cause du manque d'offre, mais aussi une méconnaissance de leurs besoins et de l'importance de les réintégrer à la vie familiale et sociale.

En collaboration avec l'Association des familles d'accueil, du CLSC et autres personnes impliquées, le CSS veillera au cours de sa campagne de recrutement à re-

valoriser le rôle de la famille d'accueil, à définir son utilité en tant que collaboratrice indispensable des services sociaux.

Actuellement, dans la région 196 adultes sont placés en famille d'accueil. Selon une étude faite en avril, la grande majorité entretiennent de très bons rapports avec leur nouvelle famille.

Il faut dire que les critères d'évaluation veillent à ce que toutes les conditions soient favorables à l'adaptation de la famille avec le bénéficiaire.

Et où ne pas être famille d'accueil? La question sera posée aux familles de la région. Et selon M. Gilbert Giroux, président provincial de la fédération des familles d'accueil, c'est un engagement, une responsabilité sociale, mais finalement une expérience enrichissante autant pour le bénéficiaire que pour la famille.

Détails en pages C1 et C3

Fox se sert des tribunaux pour paralyser Keable

OTTAWA (PC) — Le solliciteur général Francis Fox a décidé de contester, hier, en Cours supérieure à Montréal, la constitutionnalité de la Commission d'enquête québécoise présidée par Jean Keable parce qu'elle "a dépassé les limites de son mandat".

"La Commission Keable est devenue une enquête générale sur les opérations des services de sécurité du Canada et je ne crois pas qu'un organisme provincial devrait faire ce genre de travail", a-t-il expliqué aux Communes.

En dépit de ces explications, le leader de l'Opposition officielle, Joe Clark et le chef du Nouveau parti démocratique, Ed Broadbent, ont laissé entendre que le gouvernement procède à un "cover-up" en mettant ainsi des bâtons dans

les roues de la commission.

"Je dirais qu'il s'agit d'une tentative pour camoufler ce qui s'est produit", a déclaré M. Clark à l'extérieur des Communes.

"Cela laisse croire qu'il y a un cover-up", a précisé pour sa part, M. Broadbent.

M. Fox a expliqué aux journalistes, à l'extérieur des Communes, que le gouvernement n'a pas "du tout l'intention d'étouffer la Commission Keable".

Il a répété qu'il appartient à la Commission d'enquête fédérale présidée par le juge David McDonald de la Cour suprême de l'Alberta, de se pencher sur les activités quotidiennes de la GRC et sur ses méthodes d'enquête et non, au commissaire québécois, Jean Keable.

"Question fondamentale"

C'est une question fondamentale", a-t-il affirmé en précisant que le fédéral ne peut permettre à un organisme provincial d'enquêter sur les activités quotidiennes de la GRC, puisque cette force policière relève du gouvernement d'Ottawa.

Un gouvernement provincial ne peut accorder un mandat à un organisme provincial s'il ne possède pas lui-même ces pouvoirs, a-t-il dit.

Le juge Melvin Rothman a été saisi du bref d'évocation des avocats de M. Fox, hier matin, en Cours supérieure à Montréal.

Les avocats du solliciteur général du Canada lui ont demandé d'ordonner la suspension des travaux de la Commission Keable pendant 10 jours soit la période d'attente avant que la cause ne soit entendue.

"Intérêt accessoire"

La Commission Keable a comme mandat d'enquêter sur les activités illégales de la police aux locaux de l'Agence de presse libre du Québec à Montréal, en 1972, ainsi que sur les allégations voulant que la GRC aurait volé des listes de membres du Parti québécois en 1973.

Aux Communes, M. Fox a affirmé qu'il est clair que la Commission Keable n'est pas intéressée uniquement à ces actes criminels.

Il a précisé que ces actes criminels semblent n'être qu'un "intérêt accessoire".

Le solliciteur général a précisé aux journalistes que la Commission d'enquête québécoise lui avait demandé de déposer toutes sortes de documents qui ont trait au fonctionnement quotidien interne des services de sécurité de la GRC, tels que l'organigramme de ce service, les manuels des agents et d'autres renseignements techniques.



Francis Fox

Projet de loi 45

Johnson annonce des amendements majeurs

QUEBEC (PC) — Le ministre du Travail, Pierre-Marc Johnson, a annoncé mardi plusieurs amendements majeurs au projet de loi 45, appelé communément la "loi anti-scabs".

Vote secret

Le principe d'un vote secret obligatoire des syndiqués pour le déclenchement d'une grève est maintenu dans le nouveau texte de loi.

Mais la procédure concernant ce vote est simplifiée. Pour être déclenchée, une grève devra avoir été autorisée par un scrutin secret majoritaire des syndiqués.

Première convention

Les modifications touchent éga-

lement le cas particulier de la signature d'une première convention collective pour des nouveaux syndiqués.

S'il y a mésentente entre le patron et les syndiqués lors de la signature d'une première convention collective, un conseil d'arbitrage sera institué.

Précompte

Le projet de loi 45 dans sa version originale rendait obligatoire la cotisation syndicale pour tous les travailleurs couverts par l'accréditation, même ceux non membres du syndicat. C'est la formule Rand appliquée intégralement.

Les amendements présentés par M. Johnson obligent en contrepartie le syndicat à rendre publics an-

nuellement ses états financiers dûment contrôlés.

Anti-scabs

Enfin, M. Johnson a annoncé d'importants changements au chapitre du projet de loi qui traite des briseurs de grève.

Ce chapitre avait été éprement condamné par les associations patronales puisqu'il interdisait à un patron d'engager du personnel des "scabs" pour prendre la place de syndiqués en grève légale.

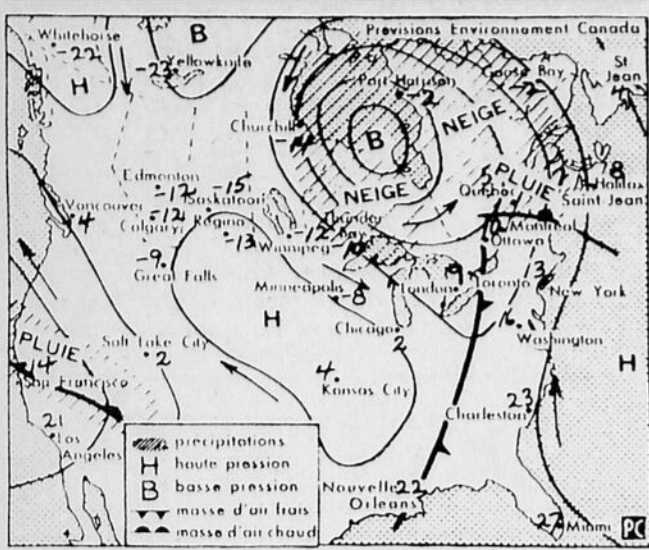
Le principe est maintenu, mais trois dispositions nouvelles s'y ajoutent.

Tous les amendements déposés par M. Johnson seront maintenant étudiés en Commission parlementaire.



Pierre-Marc Johnson

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo communiquées par Environnement Canada pour la journée de mercredi, avec un aperçu pour jeudi:

Chibougamau et nord de l'Abitibi: Ennuagement et vents devenant modérés en après-midi. Maximum, près de moins 6. Aperçu pour jeudi: beau.

Montréal et Outaouais: Nuageux avec neige intermittente débutant en après-midi. Accumulation près de deux centimètres jusqu'à minuit. Vents devenant modérés en après-midi. Maximum, près de 1. Aperçu pour jeudi: dégagement.

Cantons de l'Est: Nuageux avec neige intermittente débutant en fin de journée. Maximum, près de 1. Aperçu pour jeudi: dégagement.

Québec et Trois-Rivières: Ensoleillé d'abord, suivi d'un annuagement progressif et de neige intermittente en fin de journée. Maximum, près de zéro. Aperçu pour jeudi: dégagement.

LAC-SAINT-JEAN: Ensoleillé avec passages nuageux suivi d'un annuagement en après-midi et de neige intermittente débutant en soirée. Maximum, près de moins 2. Aperçu pour jeudi: dégagement.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski et Gaspésie: Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum, près de moins 3. Aperçu pour jeudi: neige intermittente.

DANS LE MONDE

MONTREAL (PC) — Voici les températures enregistrées mardi dans quelques villes:

	Min.	Max.
Victoria	-4	-2
Yellowknife	-29	-21
Edmonton	-29	-18
Calgary	-24	-19
Regina	-26	-17
Winnipeg	-23	-15
Toronto	1	4
Ottawa	-2	2
Montréal	0	3
Québec	-1	3
Fredericton	3	7
Charlottetown	1	6
Halifax	3	9
Saint-Jean, T.-N.	-1	2
Chicago	-6	3
Detroit	-4	1
Boston	8	11
New York	7	8
Washington	7	12
Atlanta	12	16
Miami	22	28

MAREES

SEPT-ÎLES — La marée sera basse à 05h35 (.5cm) et haute à 12h10 (2m.7cm). Elle sera à nouveau basse à 18h25 (.5cm).

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 00h55 (4m.6cm) et basse à 07h15 (1m.0cm). Elle sera à nouveau haute à 13h20 (5m.2cm) et basse à 19h50 (.7cm).

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 01h10 (4m.0cm) et basse à 08h10 (.9cm). Elle sera à nouveau haute à 13h20 (4m.6cm) et basse à 20h50 (.7cm).

Clément Emond serait mort d'avoir absorbé trop d'alcool mélangé à du méthaqualone

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Selon les docteurs Pierre Marois et Richard Authier, deux pathologistes de l'Institut de police scientifique, M. Clément Emond est mort d'une trop grande absorption d'alcool potentialisée et multipliée par du méthaqualone, qu'on retrouve sous le nom commercial de "mandrax".

Ce taux d'alcool dans son sang, à .32 soit quatre fois le .08 avec une certaine quantité de méthaqualone, une drogue hypnotique, a eu pour effet de créer de l'oedème pulmonaire ou un arrêt respiratoire ou encore, un arrêt cardiaque.

Les deux spécialistes ont été les principaux témoins hier, à la deuxième journée du procès de Jean-Paul Lavoie, Robert Linteau, et Michel Laferrière, tous jeunes hommes de Chicoutimi accusés d'avoir, le 13 octobre 1972, causé la mort de M. Clément Emond, âgé de 46 ans, de Latéridière.

Cette deuxième journée du procès s'est déroulée à une bonne allure, si on considère que le procureur de la Couronne, Me Claude Gagnon, a fait entendre sept témoins.

Ce n'est que vers 16h30, au moment où une objection était formulée, que le juge Yvan Migneault de la Cour supérieure, juridiction criminelle, a donné congé aux 12 jurés jusqu'à ce matin.

Au cours de la journée d'hier, la preuve médicale a été apportée dès le début par Mademoiselle Normande Tremblay, une infirmière de l'hôpital de Chicoutimi, qui a reçu M. Emond, dans la soirée du 13 octobre.

Par la suite, le Dr Gilles Pedneault qui était en devoir à ce moment-là, a précisé que lorsque les ambulanciers de la maison Gravel & Fils ont amené le corps de M. Clément Emond, la mort avait déjà fait son oeuvre.

Il a même précisé que des mamelons à la tête, on pouvait déterminer une cyanose; ce qui voulait dire que la mort remontait déjà à quelques heures.

Lorsque le Dr Marois a pratiqué l'autopsie, le 14 octobre au matin, il a déterminé que la mort pouvait remonter entre 12 et 18 heures.

Toutefois, à l'ouverture du corps, le Dr Marois n'a pu déterminer la cause de la mort. A ce moment-là, il a prélevé pour expertise, du sang, de même que des fragments de foie, du rein et du cerveau, de même que le contenu gastrique.

Tous ces éléments ont été envoyés à l'Institut Médico-Légal de Montréal, où des chimistes ont fait des expertises et ont retrouvé dans le contenu gastrique, l'urine, le rein et le foie, certaines quantités de méthaqualone.

Le méthaqualone est un médicament qui est prescrit pour des personnes qui ont de la difficulté à dormir.

Ce somnifère a pour but de déclencher le sommeil.

Toujours selon les Drs Marois et Authier, du méthaqualone pris avec de la boisson, a pour but d'en multiplier l'effet.

Les experts ont déterminé qu'au moment de sa mort, M. Clément Emond avait dans son sang, .32 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang, soit l'équivalent du 4.08 à l'ivressemètre.

Normalement la mort survient entre 3.80 et 4 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang.

Toujours selon le Dr Marois, au moment de sa mort, M. Emond était en état d'ébriété avancée, soit un homme qui n'a plus aucun réflexe.

Gerard Lavoie

Le frère de Jean-Paul Lavoie, Gérard, qui est cuisinier de son métier, demeurait au "Club des Cosaques", situé sur la rue Jobin à Chicoutimi, le 13 octobre. Également, Jean-Paul Lavoie demeurait à cet endroit.

Marcel Girard qui est décédé depuis, était membre du "Club des Cosaques", avec Jean-Paul Lavoie, tandis que Michel Laferrière et Robert Linteau étaient membres du "Club des Révoltés".

Si on revient à cette fin de journée du 13 octobre, Gérard Lavoie qui se trouvait dans le salon-bar du club, a vu arriver Marcel Girard et Johanne Larouche. Ces deux derniers ont demandé à Gérard La-

voie s'il voulait venir avec eux, prendre une bière à Jonquière.

Lorsque Gérard Lavoie est arrivé dans l'automobile Torino verte 1972 ou 1973 il a vu couché à l'arrière, M. Clément Emond.

C'est alors que Marcel Girard et lui, décidèrent de le débarquer pour aller le coucher sur un divan, dans le salon du "Club des Cosaques".

Il l'a pris par les pieds et Marcel Girard par la tête.

Ils l'ont laissé sur le divan. Il ne peut dire si à ce moment-là, il y avait quelque chose de spécial, si ce n'est que M. Emond lui semblait ivre.

D'ailleurs, Gérard Lavoie a remarqué que les pantalons de M. Emond étaient trempés.

Dans l'automobile, en cours de route vers Jonquière, Johanne Larouche aurait remis à Marcel Girard, un montant d'argent. Elle aurait dit: "Tiens, prend de l'argent Marcel, on en a là." Au "Bock" de Jonquière, où le trio s'est rendu, ils ont bu de la crème de cacao que Marcel Girard payait.

Toujours sur la fin de cette soirée du 13 octobre, le trio s'est rendu à l'hôtel du Parc.

L'agent Marcel Harvey

C'est alors que l'agent Marcel Harvey de la Sûreté municipale de Chicoutimi, a retrouvé dans le stationnement de l'hôtel du Parc, le véhicule Ford Torino 1971, qui était la propriété de M. Clément Emond.

Auparavant, M. Emond avait été retrouvé sans vie, dans le salon du "Club des Cosaques", et à la morgue Gravel & Fils, son père avait identifié le corps de celui-ci.

Enfin, on a appris au cours de cette journée, que le 12 octobre et le 13 octobre, Clément Emond s'était rendu à deux reprises à la Caisse Populaire de Latéridière. Au volant de son véhicule, il y avait une jeune fille que le gérant ne connaissait pas et ne peut identifier.

Le 12 octobre, il a retiré un montant de \$150, et le 13 octobre, un montant de \$200.

Le gérant de la Caisse Populaire, M. Roland Desgagné, a expliqué que M. Clément Emond pouvait retirer de l'argent de son compte de banque, en autant qu'il se présente à la Caisse Populaire et que seul, sa mère pouvait tirer des chèques.

Le procès se continue ce matin, avec la continuation du témoignage de Gérard Lavoie.

Au moment d'ajourner hier, Mes André Cartier et Bernard Lapointe soulevaient une question de droit.

Durant toute la journée d'hier, il n'a été question qu'une seule fois de Jean-Paul Lavoie et jamais, de Robert Linteau et de Michel Laferrière.

Testament annulé

Le juge Ovide Laflamme de la Cour supérieure, vient de rendre un jugement qui fera époque, en annulant un testament qui avait fait feu le notaire Jules Gauthier, le 5 mars 1974.

Le juge Laflamme en vient à la prétention soulevée par Me Raoul Gagnon, à l'effet que le testament daté du 5 mars 1975, n'a jamais été la manifestation de la dernière volonté de M. Gauthier, que le testament était libre et volontaire.

En conséquence, le juge en vient à la conclusion que le testament doit être déclaré nul pour cause d'insanité.

C'est son neveu, M. Ernest Lavoie, qui avait contesté devant les tribunaux, le testament de son oncle, testament qui en 1974, était en faveur de l'épouse de ce dernier.

En 1969, le notaire Gauthier avait déjà fait un testament qui était en faveur de son neveu, lequel était bien aimé du notaire Jules Gauthier qui le considérait comme son fils.

Le Demandeur lui rendait bien cette

affection en lui témoignant un dévouement et une fidélité peu commune", soutient le juge.

C'est une preuve médicale, présentée par Me Raoul Gagnon, qui a été déterminante pour démontrer qu'au moment de tester en avril 1974, feu M. Jules Gauthier n'en était pas capable.

La cause a été plaidée par Me Raoul Gagnon qui s'est présentée devant le tribunal, à l'âge de 80 ans. Me Gagnon est le doyen des avocats du Barreau du Saguenay et l'on peut dire qu'il est encore vif d'esprit et qu'il mène très bien ses causes, malgré son âge.

Comme le mentionnaient plusieurs jeunes avocats: il faut dire que Me Gagnon n'a plus d'âge et presque d'une jeunesse éternelle.

Sentence modifiée

La Cour d'appel du Québec vient de modifier une sentence d'amende pour une peine d'emprisonnement de trois mois, dans le cas de Rejean Dallaire qui avait admis sa culpabilité d'avoir, le 21 novembre 1975 et le 16 janvier 1976 fait le trafic d'un stupéfiant, à savoir: un gramme de résine de cannabis et de .08 gramme de haschisch.

Sur le premier chef, Dallaire avait été condamné à \$200 d'amende ou à défaut de paiement, à 30 jours de prison. Sur le deuxième chef, il avait également écopé d'une amende similaire.

En plus, il avait été soumis à une ordonnance de probation de trois ans.

Le ministère fédéral de la Justice, représenté par Me Claude Gauthier, en appela de cette sentence devant le plus haut tribunal du Québec.

Voici ce que dit le juge Turgeon: "Je crois qu'il faut insister, dans la présente cause, sur la protection des jeunes de la région de Chicoutimi et mettre l'accent sur la protection de la société en général, en imposant des sentences de dissuasion et d'exemplarité pour faire réfléchir ceux qui seraient tentés d'intimer."

En outre, le juge Turgeon soutient que l'accusé n'a aucune excuse, car il appartient à un bon milieu familial, son développement intellectuel est avancé et il est assez instruit.

Toujours selon le juge Turgeon, tous ces faits est à son point de vue, des circonstances aggravantes et non des circonstances atténuantes.

"Le trafic des stupéfiants est une offense grave, passible d'emprisonnement à vie. Il est impérieux de protéger les jeunes contre les gens qui songent à les exploiter, au dépens de leur santé et de leurs économies", conclut le juge Turgeon.

Les juges Rinfret et Mayrand, partageant l'opinion de leur collègue.

C'est à l'unanimité que la Cour d'appel du Québec a modifié la sentence.

Cette décision de la Cour d'appel aura un effet dans la région.

D'ailleurs, depuis quelques mois, les sentences pour possession dans le but de vendre, emmènent presque toujours des sentences de prison.

Dernièrement, le juge Louis-René La-

gacé, condamnait des individus à huit mois de prison pour possession de 101 grammes de marijuana, pour fin de trafic.

Également, le juge Lucien Tremblay, imposait des peines d'emprisonnement pour des offenses similaires.

Dommages

Le juge Lucien Larouche a imposé une amende de \$500, hier matin, à un individu d'Arvida qui était accusé d'avoir endommagé l'automobile de M. Jean-Charles Girard et d'y avoir causé des dommages pour \$710, et en plus, de s'être porté à des voies de fait sur la même personne.

Michel Beaumont a écopé de cette sentence d'amende, après que Me Christian Girard eu demandé d'éviter la prison à son client.

Le ministère public, représenté par Me Denis Vaillancourt, a expliqué que le prévenu avait endommagé le véhicule de M. Jean-Charles Girard avec un bâton de baseball et que, il avait réussi à rejoindre ce dernier et par la suite, lui avait administré une râclée qui avait obligé M. Girard à faire un séjour à l'hôpital.

Le juge Lucien Larouche a mentionné au prévenu que ce n'était pas la loi du talion qui prévalait actuellement au Québec, mais que dans une société civilisée, c'étaient les tribunaux, qui réglaient les litiges.

"Si tout le monde faisait comme vous, ce serait l'anarchie." Le prévenu a obtenu un délai de trois mois pour payer l'amende.

Accusé d'incendia

Guy Lalancette, un individu de Chicoutimi-Nord, a été accusé hier matin, d'avoir incendié un véhicule Cadillac 1971, de complicité avec M. Gilles Gauthier.

En outre, il est accusé d'avoir eu en sa possession, deux motoneiges d'une valeur de \$200, chacune, propriété de M. Yvon Beaulieu et de M. Renaud Martin.

Il subira son procès le 12 janvier prochain.

Vois à l'étalage

Par ailleurs, hier matin, c'était presque la matinée des voleurs à l'étalage.

Le juge Lucien Larouche a imposé des amendes de \$25 et de \$50 sur chaque chef, lorsque les prévenus en étaient à leur première comparution.

D'ailleurs, la recrudescence des vols à l'étalage, se manifeste particulièrement en cette période de l'année où les Fêtes s'enviennent.

Viol

Les procès de Jean-Roch Bélanger et d'Adrien Tremblay, deux individus de Chicoutimi accusés d'avoir violé une jeune fille à Chicoutimi-Nord, au mois d'août dernier, n'ont pu se continuer hier tel que prévu, devant la maladie de Me Louis-Charles Fournier.

En effet, le ministère public avait réservé le reste de la semaine pour continuer ce procès qui avait débuté il y a un mois, devant le juge Lucien Larouche. Ce n'est pas avant le mois de janvier que le procès pourra se continuer.

Garçonnet atteint d'un coup de feu accidentel

JONQUIÈRE — Un garçonnet de 10 ans aurait été blessé accidentellement, hier après-midi, au barrage

du lac Kénogami, alors qu'il aurait reçu dans le dos une balle de fusil.

Un rat en serait la cause

Selon une version non confirmée, un garçonnet de son âge qui le suivait aurait accidentellement tiré.

L'enfant a été reconduit à une maison voisine où on l'a reconduit à l'hôpital de Jonquière.

A la Sûreté du Québec, on avait, hier soir, aucune version de l'affaire pendant que les enquêteurs du Bureau des enquêtes criminelles de Jonquière n'ont pu être joints.

Ce serait un rat qui serait la cause de la panne d'électricité qui originait de la centrale d'Isle-Maligne.

Notons que c'est la deuxième fois qu'un rat est la cause d'une panne d'électricité, à Alma, depuis quelques années.

LE QUOTIDIEN TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur au Saguenay, Lac-St-Jean
\$110 par semaine
Prix dans les dépôts \$0.25 la copie

PAR LA POSTE
Sag Lac-St-Jean Côte Nord
6 mois \$35.00 1 an \$65.00

Autres régions au Canada
6 mois \$45.00 1 an \$80.00

Pays étrangers
6 mois \$65.00 1 an \$125.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire
Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec



Joie de vivre

Alain Simard, animateur tous les matins de 6h00 à 9h00 sur les ondes de CBJ-1580

Une réalisation de Pierre Gagnon assisté de Rachel Boucher

Société Radio-Canada

Lundi: 8h30 Arts et spectacles avec Yvon Paré.

Mardi: 8h30 La consommation avec Robert Bisailon.

Mercredi: 8h30 Invités spéciaux.

Judi: 8h30 Cinéma avec Pierre Demers.

Vendredi: 8h30 La météo avec Gilles Babin.

En plus: Météo, état des routes, services à la communauté, sports, humour, concours, etc.

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par

LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE
316, avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q.
Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef additionnel
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles
Claude COTE

Alma et les environs
662-7829

St-Félicien et les environs
679-3832

Sans frais interurbains
Abonnement et Service à domicile
545-4864

Petites annonces classées
545-4865

chef de pupitre
Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes
Paul BERGERON

Directeur de la publicité
Jean TREMBLAY

Directeur mise en marche à la circulation
Jean BELAND

Directeur du tirage
Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse Associated Press et Reuter et de CONPA (Canadian Daily Newspaper Association) Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale du Québec
Courrier de la Deuxième classe (no 3213)

LE TRAVAIL

Le Journal de Québec n'est plus imprimé par "Le Réveil"

par Gilles Paradis

JONQUIÈRE — Le Journal de Québec, section Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui était imprimé au Réveil de Jonquière depuis un mois, ne l'est plus depuis lundi, à la suite d'un problème syndical.

M. Claude Vaillancourt, directeur général du Réveil a confirmé la nouvelle, hier, expliquant qu'une entente temporaire d'un mois avait été prise avec le syndicat, affilié à la Fédération nationale des communications, CSN, mais que le tout a été remis en question, à la suite de la convention de travail.

Selon M. Vaillancourt, Le Réveil Ltée., n'est pas une imprimerie pour un quotidien mais pour un hebdomadaire et que le contrat de travail avait été prévu en ce sens. Avec l'impression du Journal de Québec, il fallait repenser les heures de travail et aussi la clause de cinq jours qui devait passer à six jours de travail. L'entente temporaire d'un mois était expirée et à compter du 21 novembre, la section Saguenay-Lac-Saint-Jean devait être montée et mise en page ici.

M. Claude Vaillancourt a expliqué que les dirigeants du syndicat ne se trouvaient pas prêts et ont demandé un délai jusqu'au 5 décembre. La situation est remise en cause, a-t-il conclu et le Journal de Québec est imprimé dans la Vieille Capitale jusqu'à ce qu'il y ait entente.

St-Ambroise

Employés de la CP accrédités à la CSN

CHICOUTIMI — Les sept employés syndiqués de la Caisse populaire de Saint-Ambroise ont été accrédités à la CSN et le commissaire-enquêteur, M. Raoul Joseph, doit entendre, aujourd'hui, à Chicoutimi l'enquête sur la demande d'accréditation de six autres caisses populaires de la région.

Les caisses populaires en instance d'accréditation syndicale sont celles de Girardville, de Sainte-Croix, de Saint-Bruno, d'Alban et de Chicoutimi-Nord, y compris le comptoir de service.

Chaîne coopérative

Par ailleurs, à la suite de l'acceptation des clauses normatives de la Chaîne coopérative du Saguenay, samedi et du rejet des offres salariales, le conseiller syndical, M. Jean-Marie Ouellet, a annoncé, qu'une rencontre aurait lieu, cette semaine, avec les dirigeants de la CCS, dans le but de discuter du rejet des propositions salariales.

Objectif de \$10,000 au Club Richelieu

CHICOUTIMI — Le Club Richelieu de Chicoutimi débute sa campagne pour recueillir des fonds pour ses œuvres. L'objectif est de \$10,000 dont \$7,000 seront destinés aux œuvres, \$2,700 en prix pour ceux qui se procureront un billet et \$300 pour l'administration de cette campagne.

Au cours des dernières années, le Club Richelieu de Chicoutimi a distribué ses fonds à différents organismes. Ainsi, les cadets ont reçu successivement \$3,705 en 1975, \$500 en 1976 et \$2,500 en 1977. Le baseball a reçu \$1,500 en 1975 et \$300 en 1976. L'achat de vêtements pour enfants dans le besoin a été de \$233 en 1975, \$590 en 1976 et \$444 en 1977. Les handicapés du CEV ont reçu \$950 en 1975, \$1,171 en 1976 et \$2,700 en 1977. D'autres sommes ont été versées selon divers besoins, dont la subvention de classes de neige et d'été pour les élèves des écoles St-Benoit et St-Nom-de-Jésus. Quant au domaine de la jeunesse il a reçu \$950 en 1975 et \$1,305 en 1977.

Le Club Richelieu de Chicoutimi envisage la création d'une fondation, laquelle permettrait d'assurer une certaine continuité dans le soutien à des groupes, particulièrement les handicapés. Fondation qui chercherait à fusionner les forces des différents groupes donateurs.

Ecole privée

40 mémoires soumis à la CSR Louis-Hémon

SAINT-FÉLICIEN — Quarante mémoires se rapportant à l'implantation de l'école privée Du Tremblay à Roberval, ont été soumis, hier soir à la polyvalente de Saint-Félicien, au comité formé par la Commission scolaire régionale Louis-Hémon par suite d'une demande du ministre de l'Éducation du Québec.

C'est le président du comité M. Benoit Laprise, lui-même président de la CSRLH, qui a rappelé l'origine du comité en soulignant que celui-ci, selon le mandat du ministère "devait écouter la présentation des mémoires, donner l'éclairage possible en les étudiant afin de soumettre au MEQ un rapport où les recommandations qui en résulteraient dans le cas de l'implantation d'une école privée à Roberval".

L'étape d'hier soir, selon le président Laprise, se veut consultative, c'est l'écoute par les commissaires des mémoires avec la possibilité pour eux de poser des questions. Mais, de préciser le président Laprise, l'étude en comité débutera lundi prochain, car on doit soumettre au MEQ nos recommandations au début de janvier.

Le comité en question est formé de personnes appartenant à CSRLH et au comité de l'école Du Tremblay, dans les premiers cas, outre M. Laprise, on retrouve MM. F.-P. Boivin, commissaire, Georges-Aimé Paquin, directeur de l'enseignement à la régionale et l'abbé Panphile Lemay. Dans le second cas, il y a saœur Thérèse Blackburn et M. P.-A. Lambert, M. J.-G. Dallaire représente les parents de la régionale.

Signalons en terminant que l'implantation d'une école privée à Roberval fait périodiquement la manchette depuis cinq ans.

Situation du logement très précaire à Jonquière

par Denise Pelletier

JONQUIÈRE — La situation du logement est très précaire à Jonquière. Si tous le savaient déjà, il n'y avait pas eu jusqu'ici, d'étude poussée sur le sujet. Une telle étude a été entreprise par l'Association des citoyens de Jonquière, grâce à un projet Jeunesse Canada au travail.

Cette étude, qui constitue un volumineux dossier de 500 pages, dont un résumé a été présenté à la presse par M. Serge Chiasson, vice-président du groupe de travail (qui réunissait aussi quatre étudiants), démontre les faits suivants.

La pénurie pour les logements est fort intense dans le grand Jonquière. Le taux de vacances, si l'on tient compte de tous les facteurs, se situe autour de 0%.

Certaines catégories de citoyens sont davantage affectées par l'absence de logements disponibles. Ce sont les familles à faibles revenus, les handicapés, les personnes âgées, et les étudiants.

La pénurie est accompagnée, et s'aggrave, d'un certain nombre, évalué à 12%, de logements qui auraient un besoin immédiat de réparations. Et, en 1971, sur 13,025 unités de logement, on en retrouvait 140 sans eau chaude, et 525 sans douche ni baignoire.

Les programmes déjà mis en oeuvre pour améliorer la situation, ainsi que les facteurs démographiques, tels la diminution de la population, qui auraient pu atténuer la pénurie, n'ont eu que peu d'effet, semble-t-il, sur cette situation.

Ainsi, le groupe de travail affirme que la solution des HLM, pour les personnes à revenus modiques, n'était pas nécessairement la bonne, puisque les assistés sociaux se retrouvent ainsi trop identifiés et trop isolés du reste de la population.

Pour ce qui est des personnes âgées, 134 logements sont mis à leur disposition, ce qui veut dire que seulement 0,04% de ces personnes peuvent se trouver un logement dans les édifices spécialement construits pour elles.

D'autre part, il semble que la municipalité n'encourage pas, selon le groupe de travail, l'installation de maisons mobiles sur son territoire, et ce marché, qui aurait pu fournir à certains ménages un logement à leur convenance, n'a pas été exploité.

D'autres formules, telles les condominiums, les maisons en rangées, les maisons bi-familiales, ne sont pas non plus exploitées, car les citoyens entretiennent certains préjugés envers ces types d'habitation, qu'ils considèrent comme temporaires, de sorte que les constructeurs ne s'y intéressent pas du tout.

Les solutions

L'Association des citoyens de Jonquière fait donc par le biais de ce document, un certain nombre de recommandations qui s'adressent toutes à la municipalité de Jonquière.

Parmi ces recommandations, on retrouve: la création, par la ville, d'une banque de terrains, pour éviter la spéculation foncière et orienter son développement, la création d'un comité consultatif sur l'habitation, l'application plus stricte des normes de salubrité. On demande également que la ville procède à la construction d'une résidence pour personnes âgées dans le secteur d'Arvida, et qu'elle intensifie ses programmes d'amélioration de quartiers en donnant aux citoyens plus d'informations sur ces programmes.

Enfin, on demande à la ville de faire des pressions auprès du gouvernement pour qu'il instaure une politique d'allocation-logement pour les économiquement faibles, et qu'il retire les commissions scolaires du champ de l'impôt foncier.



LE LOGEMENT — Le président de l'Association des citoyens de Jonquière, M. Elmer Proulx, endosse les conclusions du groupe de travail, qui a réalisé une étude sur le logement à Jonquière, dans le cadre d'un programme Jeunesse Canada au Travail.

En 1978

Cent logements coopératifs

JONQUIÈRE — L'Association des citoyens de Jonquière mène présentement un dossier qui devrait aboutir, pour 1978, à la construction de 100 logements coopératifs.

C'est ce que révélait hier le président de l'association, M. Elmer Proulx, lors d'une conférence de presse.

La prochaine étape sera la formation d'un groupe, d'une coopérative, probablement, à but non lucratif, qui devra se charger de la réalisation de ces logements.

Ces derniers, dont l'emplacement n'est pas encore précisé, seront probablement des maisons en rangées, destinées à des personnes à revenus moyens, et qui seront louées entre \$200 et \$250 par mois. On adoptera un peu la formule de la coopérative d'habitation SALU, à Chicoutimi, les locataires étant co-proprétaires de leurs logements.

Colloque pour tous les citoyens du grand Jonquière

JONQUIÈRE — L'Association des citoyens de Jonquière organise un colloque pour tous les citoyens du grand Jonquière. Ce colloque aura lieu le dimanche 27 novembre, de 13h00 à 17h00 à l'école polyvalente de Jonquière. Le thème sera: quel genre de ville préconisez-vous pour le grand Jonquière? Il y aura sept ateliers, qui porteront sur l'habitation, le loisir, l'urbanisme, la promotion industrielle, commerciale et touristique, les finances municipales, le transport en commun et les partis politiques municipaux.

Une corporation de logements pour personnes handicapées

par Christiane Laforge

CHICOUTIMI — Très bientôt la Corporation de logements pour personnes handicapées sera fondée à Chicoutimi. Initiative de l'Association parentale des enfants en réadaptation de Chicoutimi, cette corporation aura pour but de fournir des logements aux handicapés à des prix abordables pour eux. Le projet s'adresse aux pensionnaires du Centre d'entraînement à la vie et à tout autre handicapé de la région.

Madame Lise Morin qui annonçait cette nouvelle au cours d'une soirée d'information, hier soir au CEV,



Mme Lise Morin (Photo Arseneau)

croit que ce projet est le premier du genre à être mis sur pied pour des Canadiens-français. Présidente de l'association parentale, Mme Morin espère qu'un tel service aidera de plus en plus d'handicapés à reprendre le chemin de leur autonomie. L'achat de la maison Riel à Chicoutimi-Nord est le premier acte concret de la nouvelle corporation. On sait que cette maison a permis à quatre jeunes filles de vivre, depuis plusieurs années, une existence presque autonome.

Cette rencontre prévoyait également de remercier les clubs Richelieu et Kiwanis pour leur don, lequel a permis, encore une fois, d'envoyer des jeunes pensionnaires du centre dans un camp d'été.

En 1976, 65 jeunes ont ainsi vécu des vacances en pleine nature. En 1977, 45 d'entre eux ont encore eu ce privilège, mais d'une manière différente. En effet, M. Yvon Tremblay, s'est dit enchanté des circonstances qui ont permis à ces jeunes handicapés de séjourner au Domaine de la jeunesse et d'avoir là une période de vacances semblable à celle des autres jeunes.

Cette formule est celle qui satisfait le plus les responsables, par le principe de normalisation auquel elle répond. Le camp de 1977 aura coûté \$2,500.

Pour répondre aux besoins du CEV, la somme nécessaire serait de \$6,000.

L'Association parentale, tenait cependant à remercier le Club Richelieu de Chicoutimi et Jonquière, le Club Kiwanis de La Baie, le CSS et le Domaine de la jeunesse. Il se peut que ces collaborateurs soient se joindre à eux le Service de loisir de Chicoutimi, qui devrait planifier quelques activités pour les handicapés.

L'avenir serait, d'ajouter M. Tremblay, à la permanence. L'idée d'une coopération des différents clubs dans le but d'avoir une colonie utilisable à l'année pour les handicapés a été lancée, tout en gardant l'aspect de normalisation, c'est-à-dire, intégrer le plus possible les handicapés à la vie normale, éviter d'isoler leurs jeunes dans un ghetto.

Conseil métropolitain Imbroglis soumis à une expertise légale

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Les membres du Conseil métropolitain du Haut-Saguenay n'ont pas réussi, hier, à démêler l'écheveau procédurier ne, lors d'une séance antérieure d'un affrontement entre le conseiller jonquérois Edouard Lapierre et le président de l'organisme le maire Francis Dufour.

Après de longues minutes de discussions, abondamment épicées d'échanges aigre-doux entre les deux hommes, il a été convenu que l'objet indirect du litige, soit le procès-verbal de la séance du Conseil métropolitain du 26 octobre, et conséquemment les débats de la réunion précédente (le 13 octobre dernier), soient soumis à une expertise légale.

Le fond du litige: le conseiller Edouard Lapierre prétend que le procès-verbal ne reflète pas la réunion du 13 octobre au cours de laquelle, selon lui, une proposition avait été émise par M. Jean-Claude Villeneuve, secondée par M. Roch Bergeron. Cette proposition demandait en substance au ministère des Affaires municipales d'enlever le droit de veto dont bénéficiait au sein de l'organisme les villes de Jonquière et Chicoutimi.

De plus, M. Lapierre prétend qu'il avait alors soumis un amendement qui demandait à un comité du conseil d'étudier la pertinence d'amender la loi 98 sur les pouvoirs de l'organisme.

En outre, le conseiller jonquérois soutient que le président du conseil, M. Francis Dufour n'avait aucun droit d'opposer son droit de veto rétroactivement sur une proposition (celle demandant l'abolition du droit de veto des deux principales villes). On se rappelle en effet que M. Dufour avait effectivement posé un tel geste sur la proposition.

Or, M. Lapierre affirme que M. Dufour ne peut user de son droit de veto pour une proposition déjà adoptée, et apparaissant à la séance subséquente dans un procès-verbal qui est soumis à l'assemblée pour être adoptée.

Quoiqu'il en soit, même si l'imbroglie fera l'objet d'une expertise légale, on peut s'attendre à de nouveaux affrontements entre les deux hommes sur le fond de la question: le droit de veto de Jonquière et Chicoutimi sur toute décision du Conseil métropolitain.

Le rural

Par ailleurs, deux des représentants du secteur rural au sein de l'organisme, M. Thomas Edmond et Laval Gauthier, respectivement maires de Laterrière et du Canton Tremblay, se sont abstenus de voter sur deux règlements d'emprunt soumis par les deux principales villes du Haut-Saguenay.

Le geste des deux maires se veut une protestation symbolique devant l'intention de l'organisme d'avoir droit de regard sur les règlements d'emprunt des municipalités rurales du Haut-Saguenay.

Bien qu'ils soient tenus de voter, selon les règlements de l'organisme, le geste des deux hommes n'enraie pas de sanction, semble-t-il. Lors de la dernière séance, le conseiller Edouard Lapierre avait eu la même attitude sur un règlement d'emprunt de sa propre ville.

La CECO pourrait tenir des audiences publiques au Saguenay-Lac-St-Jean

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Si le mandat de la Commission d'enquête sur le crime organisé est prolongé pour renouveler au 31 décembre prochain, les commissaires Dionne, Courtemanche et Coderre tiendront des audiences publiques et à huis-clos au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Selon des sources bien informées, c'est la décision que la Commission d'enquête sur le crime organisé aurait prise par suite de leur passage au Lac-Saint-Jean.

En effet, vendredi dernier, les commissaires Dionne, Courtemanche et Coderre rencontraient les chefs de police de Saint-Félicien, de Dolbeau et de Roberval.

En outre, le juge Dionne avait des entretiens avec le lieutenant Raymond Lamonde, chargé des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

En effet, des dossiers presque complets auraient été soumis à la Commission d'enquête sur le crime organisé, de façon à permettre des audiences publiques.

C'est au cours des prochaines semaines que le ministre de la Justice, Me Marc-André Bédard, devrait décider si le mandat sera prolongé.

Un fait est certain, Me Bédard s'est toujours prononcé en faveur de la Commission d'enquête sur le crime organisé devienne un organisme permanent.

Toutefois, il s'agit de déterminer de quelle façon la Commission d'enquête sur le crime organisé siégera dans l'avenir.



Michel Tremblay,
C. d'A.S. Ass.

ASSURANCES GÉNÉRALES

678, Des Saguenéens, Chicoutimi
Tél.: 549-9983

BOUCHARD, LAROUCHE, BRASSARD ET GAUTHIER

AVOCATS

ME LUCIEN BOUCHARD, ME CLAUDE LAROUCHE,
ME RAYNALD BRASSARD, ME LAVAL GAUTHIER

EDIFICE PLACE AUTOGARE,
393 EST, RACINE, SUITE 305,
CHICOUTIMI — 545-4580

GAGNON ET MONETTE

avocats

marc gagnon
avocat PLACE DU ROYAUME
CHICOUTIMI

robert monette
avocat TEL.: 545-1838

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

En songeant à Parc-Eternité et à l'université

Notre député-ministre Marc-André Bédard révélait au "Carrefour-Travail" de fin de semaine dernière, à Alma, que son gouvernement n'avait pas attendu le fédéral pour passer à l'action dans l'aménagement de Parc-Eternité.

\$460,000, a-t-il précisé, seront dépensés durant la présente année financière dans les quatre paroisses reliées à ce parc provincial. Le ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche, réservera en outre des crédits de \$75,000 à la préparation des plans et devis, et dès l'an prochain, le gouvernement consacrerait quelque \$350,000 à la première phase d'aménagement de ce site touristique vraiment exceptionnel.

Tant mieux! Mais je me demande si Québec aurait fait un effort similaire si un comité formé de gens du milieu, notamment des maires des municipalités concernées, n'avait pas mené une vigoureuse campagne en faveur de feu Parc-Saguenay.

Mais ce premier million de dollars demeure un budget bien humble en comparaison aux \$20 millions qu'offrirait Parcs-Canada, sur une période de sept ans. Et si on considère le coût des aménagements déjà effectués au jeuveau survivant de Parc-Saguenay, le Parc de la Mauricie, la différence est énorme.

Le ministre des Finances et député du comté de Saint-Maurice, Jean Chrétien, évaluait, lundi, lors de son passage à Chicoutimi, à quelque \$25 millions les sommes déjà utilisées à la réalisation du Parc national situé dans le comté provincial du ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Yves Duhaime. Et les travaux ne sont pas terminés, loin de là. Il reste notamment à parachever la route panoramique. Comme les spécialistes avaient déjà estimé beaucoup plus dispendieux au départ l'aménagement d'un parc national dans les hauteurs du Cap-Trinité et autour des villages environnants. On a donc, levé le nez sur des investissements majeurs dans nos équipements touristiques.

M. Chrétien a détruit une autre fois le dernier mythe utilisé par le ministre Jean Cournoyer pour obtenir l'opposition de l'ancien cabinet Bourassa, quelques mois avant le dernier scrutin, en réaffirmant que le gouvernement fédéral retourne le territoire à la province concernée lorsqu'on lui prouve la présence de richesses naturelles d'exploitation rentable. On sait que dans le secteur désigné par Parcs-Canada, il n'existe aucun gisement économiquement exploitable.

Je ne veux pas mener un combat d'arrière-garde ni agacer les mauvais

interprètes d'un sain nationalisme, mais je voulais apporter ce complément d'information pour démontrer l'une de nos belles occasions manquées dans le développement économique.

Car j'estime toujours que les sous de Parcs-Canada auraient été fort bienvenus dans une région qui fonde beaucoup d'espoir sur la circulation touristique pour réduire son taux excessif de chômage (21 pour cent selon le président du CRD).

Lundi également, j'ai eu l'occasion de m'entretenir, à l'occasion du colloque sur le projet de loi 45, avec le président Robert Desprez, de l'Université de Québec.

Il n'a pas paru déborder d'optimisme quand j'ai abordé la question de la construction des deuxième et troisième phases de l'Université de Québec à Chicoutimi. Notre région semble toujours coincée entre tous les facteurs défavorables. Elle subit les contrecoups des fluctuations économiques comme des grands efforts consentis au profit des grands centres.

Suivant les estimations des planificateurs de l'institution, la construction de la deuxième phase devant contenir les salles de cours, l'administration, les bureaux de professeurs et les services, notamment la bibliothé-

que, coûtera pas moins de \$18 millions. Elle devait être insérée dans le prochain programme quinquennal de 1977-82...

C'est évidemment l'espoir que nourrit le président Desprez, mais on perçoit déjà une résistance évidente chez les gardiens du trésor provincial... Surtout que le ministère de l'Éducation vient tout juste de consacrer les mêmes crédits de \$18 millions à l'achat du Grand Séminaire de Québec (\$12 millions) et à son aménagement (\$6 millions) puisque le tiers de l'espace servira à la conservation des archives du Québec.

On connaîtra, le mois prochain, les intentions du gouvernement provincial relativement à l'évolution de l'Université de Québec à Chicoutimi. La clientèle a atteint un sommet inespéré. Il faudrait donc songer à la loger convenablement, surtout que les autres constituantes du réseau sont, ou bien installées comme à Trois-Rivières, ou en période de construction comme à Montréal.

Bertrand TREMBLAY

PAROLE AUX LECTEURS

Une douce se plaint de l'Aide juridique

Un mot en passant de nos avocats de l'assistance juridique.

Ayant eu à passer par un de ces bureaux pour avoir une autorisation pour frais de cour, je vous le dis franchement qu'avec son diplôme, celui qui m'a accueillie, me fait vraiment pitié. Il m'a servi une leçon de politesse: il a été aussi vraiment chanceux que je sois dans un jour de bonne grâce, mais malgré tout, je me suis permise de lui dire de ne pas jouer de cette façon à chaque fois. J'ai bien peur qu'il ne devienne jamais un juge. Ses réveries vont tomber en ruines.

Ne pouvant arriver à me faire sortir de la bouche la réponse qu'il aurait souhaitée, vu qu'il avait posé une question sur mes valeurs immobilières, et ne connaissant à peu près pas grand-chose à la construction, il n'était pas satisfait de la réponse que je lui donnais sur un ton de voix bien calme. N'ayant pas été préparé à aborder de telles questions, c'est peut-être ça qui l'a vexé et aussitôt presto, il m'a dit d'être polie, avec une voix grave et des yeux dominateurs. Il n'a pas dit un mot en remplissant ma formule. J'en avais le souffle coupé! Croyez-moi, heureusement que j'ai pu me contenir.

Des policiers en or!

Je tiens à remercier publiquement le groupe de policiers de Chicoutimi qui ont, samedi soir, capturé les malfaiteurs qui venaient de commettre un vol par effraction à mon commerce. Je me dois de les féliciter, d'abord pour le peu de temps qu'ils ont mis à répondre à l'appel, soit quatre minutes, et en plus, le geste des plus humains, soit d'essayer de récupérer les bijoux volés que les malfaiteurs avaient jetés sur les pelouses.

Ces policiers ont cherché avec des lampes de poche jusqu'à ce que la plus grande partie des bijoux eut été retrouvée; ce geste a été de ma part le plus remarqué et dépasse, je crois, de loin, leur travail immédiat.

N'est-ce pas que notre ville n'a rien à envier aux autres municipalités du Québec, quant à la qualité de son corps policier.

Jean-Paul Brochu, 456, Gounod, Chicoutimi.

Le 22 novembre.

me disant d'arrêter de faire la folle et de signer ça, avec encore la même voix et les mêmes yeux. Là, j'ai répondu: si vous voulez que je baise la planche, je peux me soumettre à vos ordres, et pour la leçon de politesse de tout à l'heure, même si on n'est pas allé à la même école, moi aussi j'ai reçu une éducation même si j'ai 50 ans.

Les Québécois n'ont plus peur

Comme disait jadis le grand Henri Bourassa (pas le petit Robert), qu'à chaque fois ou à une exception près, qu'un des nôtres s'en va à Ottawa, pour défendre nos droits, c'est un autre gars de perdu pour la race canadienne française. De ma part, j'ajouterais qu'ils s'en vont là, chercher le salaire de la peur.

Depuis que les Québécois ont voté librement le 15 novembre dernier, qu'ils n'avaient plus peur, et qu'ils étaient capables d'assumer leur indépendance politique, les gens de l'autre côté de la clôture ont complètement perdu la boussole; ils n'en finissent plus de faire de la violence verbale. Passe encore que des simples citoyens anglophones, ou même des députés, ministres ou sénateurs anglais aient encore le complexe de la bataille des Plaines, ou sont frustrés de voir leurs anciens serveurs leur fausser compagnie, cela se comprend, car ils sont faits ainsi; mais que des ministres fédéraux du Québec, comme les Chrétien, Lalonde, Lessard, Ouellet et compagnie, viennent nous entretenir de la peur, là je ne marche plus. Je comprends que nos pa-

Loi 101! Loi 0...

Ce n'est pas possible, dirait René Lévesque. Qu'on joue avec la loi, tel l'édit d'un Evêque! Et pourtant, Cher René, ce n'est pas sans raison, que j'intitule ainsi cette courte oraison... La faiblesse du français n'échappe à personne. Et sur sa noble tête, on n'y voit de couronne. Je sais bien cependant, que pour une Nation. La langue c'est un droit et non un simple don. Un droit, ça se prend; un don, ça se refuse. Car il n'est trop souvent que l'enfant de la ruse. Mais pour la Loi "cent un", ce qui me trouble un peu, c'est le petit "zéro" qui s'installe au milieu. Nous pourrions bien avoir — si je dicte le titre — Loi "SANS un" sur le papier d'un outrageux pitre! la Loi SANS "un", il lui reste... "zéro". La "LOI UN" au moins, évitait le jeu de mots.

Je vous avoue franchement, en toute vérité, qu'il faut avoir du front et vouloir écraser les humbles personnes désavantagées. Si je n'ai pas le même standard de vie que lui, j'estime avoir plus de respect envers ceux qui lui procurent son gagne-pain.

Il mériterait que j'exige réparation. Je crois être respectable, étant mère de

six enfants et ayant eu à finir de les élever seule depuis 12 ans, avec un seul revenu depuis le décès de mon mari. S'il était dans ma situation, il se défendrait sûrement.

Mme Estelle Gagnon, 569, rue Simpson, Chicoutimi.

Le 22 novembre 1977.

rents, quelquefois, ont dû, à l'occasion, courber l'échine devant le "conquérant", mais dans ce temps-là, ils n'avaient pas le choix, c'était pour survivre. Aujourd'hui en 1977, alors que par notre travail, notre compétence, notre imagination et notre détermination, nous avons pu attirer l'attention du monde dans beaucoup de domaines, nous n'avons plus besoin de ces oiseaux pour nous entretenir de leur pessimisme négatif et défaitiste.

Je comprend très bien qu'ils ont droit, à leur opinion personnelle, mais qu'ils aient au moins la décence de ne pas se servir de leur tribune politique, pour alimenter les feux de nos racistes Canadiens anglais.

L'exemple le plus courant des fédéralistes, serait qu'un Québec souverain, ne saurait être viable, car les autres provinces ne voudraient pas d'une association économique avec nous. Là-dessus, je n'entretiens aucune crainte, car connaissant l'Anglo-Saxon de nature, après l'émotivité et la frustration passées, il n'hésitera pas, aimant bien le dollar et les affaires, à conclure des marchés avec nous. Lors d'une enquête

de la CECO, il a été révélé que des gens de l'Ontario sont venus au Québec acheter même de la viande avariée; de là, à conclure que cette denrée est bien moins exportable, que ne le seraient nos ressources hydrauliques, nos mines, notre aluminium, notre papier, etc., dans un Québec souverain.

Alors, pour y arriver, il nous suffit seulement de ne pas nous laisser distraire par ces quelques oiseaux de malheur dans un ciel serain, de nous retrousser les manches et de travailler à bâtir ce pays, comme il a été si bien commencé par nos ancêtres, mais que malheureusement, un carcan fédératif est venu ralentir la marche ascendante.

Ls-N. Dallaire, Ville de La Baie, Cte Dubuc.

Le 11 novembre.

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'opinions.

Ces opinions émise par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Hermas Simard, 1278, rue Bégin, Chicoutimi, Qué.

LA CIRE JOHNSON



Que Brassard accepte sa défaite

Depuis plusieurs mois, la population de Dolbeau a connu des heures très difficiles. Un conseiller a profité de la situation pour se fabriquer un capital politique.

Nous avons subi une campagne électorale municipale très enflammée, basée sur la soi-disant démocratie. Quelques aspirants à l'échevinage et surtout à la mairie ne cessaient de répéter à Mme Suzanne Beauchamp-Niquet son manque de démocratie lors de la pétition demandant au conseil municipal en place de démissionner en bloc. On aurait voulu à ce moment que cette dernière force les échevins à démissionner. Il ne faut vraiment pas se pla-



cer dans la situation de Mme Niquet pour avancer une chose aussi peu réalisable au moment où elle a accepté la mairie. Qu'aviez-vous à lui reprocher à Mme Niquet, vous de l'équipe du renouveau et surtout vous, Henri-Paul Brassard? Rien du tout; vous ne pouviez toucher à la ré-

putation de cette personne, ni de sa famille, mais vous avez cherché des poux.

Le résultat de l'élection, nous le connaissons maintenant. La population de Dolbeau ne voulait pas d'Henri-Paul Brassard comme maire. Heureusement qu'elle a été sage de voter pour certains candidats valables.

Pourquoi le vaincu n'accepte-t-il pas le verdict? C'est le temps pour lui de respecter la démocratie, lui qui s'en fait l'apôtre. Il parle souvent de son honnêteté et ça me fait bien rire! Avez-vous déjà vu une fille chaste crier à tout venant qu'elle est vierge? Il voit aussi de l'hyppocrisie et de la fourberie par-

tout. J'ai toujours eu pour principe que celui qui ne peut se fier à personne n'est pas fiable lui-même.

Vous voulez contester l'élection à la mairie? Vous avez reçu des votes plus que vous n'en méritez à mon avis. Il serait grand temps pour vous de vous taire et je ne suis pas le seul à en avoir assez!

Vous me faites penser à Dom Quichotte de la Manche se battant contre les moulins à vent!

Faites donc le mort!

C'est comme ça qu'on vous aime!

Ainsi soit-il.

Marcel Asselin, 2076, Evans, Dolbeau. Le 22 novembre.

Pour tous, le travail commence

J'ai si souvent parlé de la Commission Pedneault, que je suis heureuse de dire les sentiments ressentis hier soir ici à Dolbeau, à l'avant ou dernière rencontre officielle. Pour moi, j'ai eu l'impression que nous étions une grande famille, qui se quittait avec regret. Nous avons travaillé beaucoup moins qu'eux, ce n'est pas comparable, mais le fait d'y avoir été présents par la pensée, d'en suivre tout autant l'évolution que

d'en critiquer la lenteur, sont autant de facteurs qui nous ont rapprochés. J'associe les autres à ces sentiments, car je crois sincèrement que le "nous" convient, au moins pour la majorité des assistants.

La poignée de main, la poussée à l'épaule, le sourire, la taquinerie même, tout ça c'est significatif de la cordialité qui s'est établie entre nous, et ça fait chaud au cœur.

Les impressions expri-

mées par les membres de la Commission ne laissent aucun doute sur la bonne volonté de chacun, aide de l'Esprit-Saint, qui a accepté les divergences d'opinions, les contradictions, les fatigues, l'assiduité aux rencontres, qui a réussi à ce que prenne forme le rapport tant attendu. C'est à nous maintenant à prendre notre place dans cette Église qui nous invite à l'action, à la co-responsabilité, d'y ap-

porter humblement mais fermement nos suggestions, nos attentes, avec un esprit d'humilité, un respect de l'autre comme de vrais enfants de Dieu.

Aider les autres, en s'aidant soi-même, rendra possible des réalisations, des expériences que l'Esprit-Saint se charge de suggérer, si nous lui faisons confiance.

Rosée Simard, Rue des Cèdres, Dolbeau. Le 21 novembre.



MEUBLES
DE VOTRE LOCALITE

ZENITH

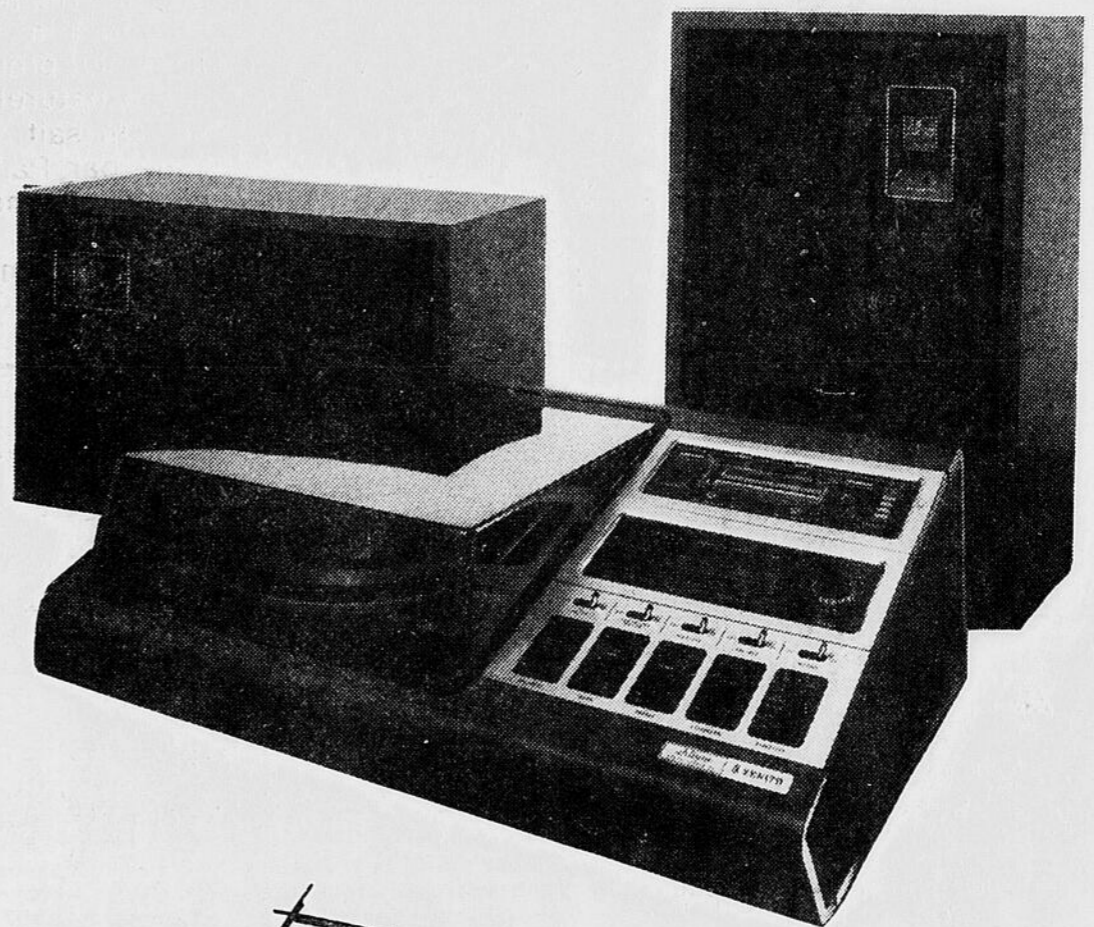
Allegro

stéréo de précision
possédant plusieurs
raisons de l'apprécier.

**"The Wedge"
Allegro Serie III**

Modèle sophistiqué, qualité exceptionnelle, construit pour ceux qui désirent une haute performance dans la qualité du son.

Modèle JR596W. Section amplificateur-tuner AM-FM stéréo. Table tournante avec couvercle anti-poussière. Lecteur-enregistreur 8 pistes. Haut-parleurs assortis à l'ensemble dans la teinte de votre choix.



Allegro Serie II

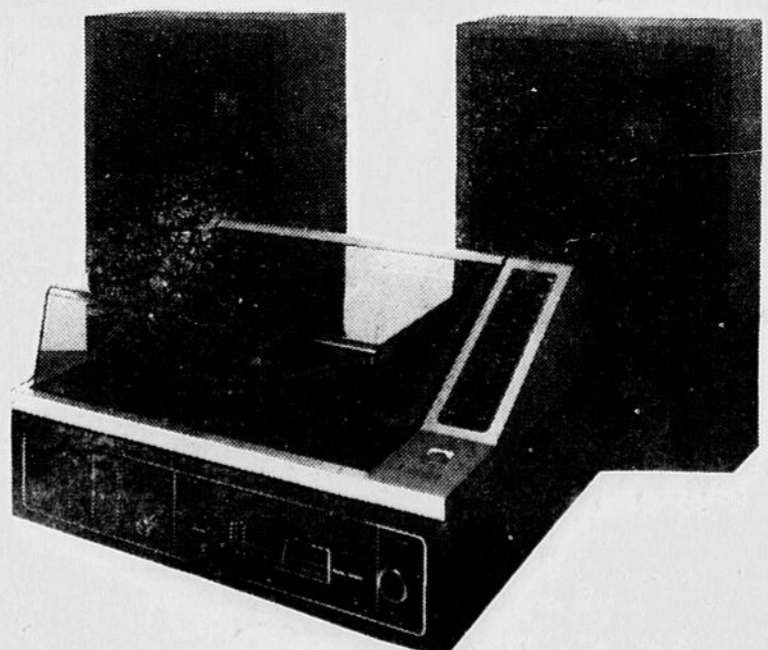
Un style contemporain, pour les amateurs une qualité remarquable. Modèle JR590W. Section amplificateur-tuner AM-FM stéréo.

Table tournante avec couvercle anti-poussière. Lecteur-enregistreur 8 pistes. Haut-parleurs assortis à l'ensemble dans la teinte de votre choix.



Modèle J587W

Section amplificateur-tuner, AM-FM stéréo. Table tournante avec couvercle anti-poussière. Lecteur-enregistreur 8 pistes. Haut-parleurs assortis à l'ensemble dans la teinte de votre choix.



FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



RETOUR AU PROFESSORAT

Dans une lettre adressée au directeur général du Collège de Chicoutimi, le directeur des services pédagogiques, M. Clément Martel, indique sa décision de ne pas solliciter un renouvellement de son contrat. Entré en fonction en juillet 1974, M. Martel continuera d'assumer la direction des services pédagogiques jusqu'en juillet 1978, selon les termes mêmes de son contrat de travail. Il a manifesté son intention de faire, dans les semaines à venir, le bilan de son administration, pour le profit de l'ensemble du collège autant que de son successeur. M. Clément Martel entend reprendre ses activités de professeur au département de littérature du collège auquel il avait été rattaché jusqu'en 1970.



SECURITE AU TRAVAIL

Le Progrès du Saguenay Ltée, qui édite notamment Le Quotidien, se préoccupe comme toute autre entreprise de la sécurité industrielle et, à cet effet, l'Association de prévention des accidents industriels remettrait récemment à trois de ses dirigeants de services des certificats attestant qu'ils ont suivi avec succès des cours de sécurité industrielle. Sur la photo, dans l'ordre habituel, Robert Langevin, contremaître à la production des journaux, Elie-Marie Bédard, assistant-contremaître à la presse rotative, et Laurier Tremblay, directeur du service de l'imprimerie commerciale.

MINISTRE A ST-FELICIEN

Le ministre délégué à l'Environnement du Québec, M. Marcel Léger, donnera une conférence de presse à l'hôtel de ville de Saint-Félicien, à 11h00, demain. M. Léger parlera alors de l'implantation de l'usine de pâtes et papiers Donohue Saint-Félicien et il rendra publique l'étude sur la rivière Ashuapmouchouan (Shamouchouane). Au cours de la soirée, le ministre participera à une assemblée publique d'information.

AUJOURD'HUI

Il y a aujourd'hui 67 ans, en 1910, le Dr Hawley Harvey Crippen était exécuté à Londres. Ce médecin d'origine américaine était tombé amoureux de sa secrétaire et avait assassiné sa femme. Lorsque la police commença à poser trop de questions, les amants s'enfuirent aux Etats-Unis, la femme se déguisant en jeune garçon. La police découvrit le corps de Mme Crippen dans un grenier, le capitaine du navire devint soupçonneux et appela la police pour lui demander d'intercepter son paquebot avant l'accostage.

Principaux anniversaires historiques:
 1975 — M. Schlesinger révèle qu'il a été limogé du ministère de la Défense pour s'être opposé à la réduction des dépenses militaires.
 1974 — Entretien Gerald Ford-Leonid Brejnev à Vladivostok.
 1968 — Le général De Gaulle refuse de dévaluer le franc en dépit des pressions extérieures.
 1954 — La Chine annonce que 11 aviateurs américains faits prisonniers pendant la guerre de Corée ont été condamnés pour espionnage.
 1940 — La Roumanie rejoint l'Axe Rome-Berlin-Tokyo.
 1890 — Le grand duché du Luxembourg est séparé des Pays-Bas.
 1870 — La Bavière rejoint la confédération d'Allemagne du Nord.
 1700 — Clément XI est élu pape à la mort d'Innocent XII.
 1531 — La paix de Kappel met fin à la seconde guerre civile en Suisse.
 Il est né un 23 novembre: Manuel de Falla, compositeur espagnol (1876-1946).

APHRODISIAQUE

La Chine va importer de Suède des bois de cerf en grande quantité pour la fabrication d'un aphrodisiaque avec la poudre extraite de ces bois des cerfs. Selon l'agence de presse suédoise TT, des négociations sont déjà en cours entre les deux pays à Oesterdund, en Suède, tout près d'une réserve lapone de cerfs. Une première cargaison pourrait même être livrée dès le mois prochain.

INSTITUT DES BANQUIERS

Trois citoyens du Saguenay ont obtenu récemment un brevet de l'Institut des banquiers canadiens, au terme d'un programme d'études à l'Université du Québec à Chicoutimi. Il s'agit de MM. Jacques Chevalier, directeur de la succursale de la Banque Royale du Canada à Place du Saguenay, à Chicoutimi; André Sévigny, directeur de la succursale de la BRC à Bagotville; et Jacques Simard, assistant au directeur de la Banque Canadienne Nationale, au 443, rue Racine, à Chicoutimi.



UNE BARRIERE RESISTANTE

La scène se passe à Nîmes, en France, dans l'une des plus anciennes arènes du monde. Un taureau de 800 livres est sur le point de charger. Mais, en plus de sa cape traditionnelle, le toréador est protégé par une barrière transparente constituée par deux bandes de plastique d'une épaisseur totale de dix millimètres de pouce. Plusieurs des spectateurs prétendent que la bête furieuse n'aura pas de mal à briser cet obstacle. Aussi incroyable que cela puisse paraître, le taureau est brutalement arrêté dans sa course et seules ses deux cornes pointues parviennent à perforer la matière plastique. Cette démonstration spectaculaire est l'oeuvre de la compagnie St. Regis, de New York, un producteur de pâtes et papiers.



TIMBRE DE NOEL

La Société du timbre de Noël est actuellement en pleine campagne de cueillette de fonds, et, sur le plan provincial, l'objectif est de \$525,000 tandis que, sur le plan régional, on compte énormément sur la générosité proverbiale des gens pour recueillir la somme de \$15,000 d'ici les prochaines semaines. Pour ceux qui l'ignoraient encore, rappelons que la Société du timbre de Noël consacre son énergie et, évidemment, les fonds qu'elle recueille à aider les programmes de recherche au niveau de toutes les maladies respiratoires et à encourager l'éducation sur le tabagisme, et ce, de façon prioritaire présentement. Les dirigeants provinciaux de la société étaient de passage à Chicoutimi, hier, et ils en ont profité pour remettre une plaque-souvenir à M. Bertrand Tremblay (au centre sur la photo), ancien président régional de la Société du timbre de Noël. La plaque lui est remise par Mme Roselyne Perron, présidente provinciale, en présence de M. André Doucet, de Chicoutimi, président régional.

CHAUDE DISCUSSION

Chaude et émotive discussion, mais rien ne fit changer la décision majoritaire du conseil municipal d'Alma de céder aux Patrouilleurs du Québec une bâtisse de tôle présentement à la Dem-ent-terre. Les Amis du foyer Normandie voulaient l'utiliser pour les personnes âgées.



COLLOQUE A ALMA

M. Jacques Gagnon, président de la Fédération des caisses d'entraide économique du Québec, agira comme président d'honneur au colloque organisé par le Centre des dirigeants d'entreprises du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ce colloque, intitulé "vente et achat d'entreprises (PME)", se tiendra, le mercredi, 7 décembre, de 13h30 à 22h00, au Manoir du Rocher d'Alma. Au cours de ce colloque, on examinera brièvement les diverses possibilités qui s'offrent au chef d'entreprise désireux de réaliser son investissement tout en permettant à son entreprise de continuer d'exister. Les gens intéressés à ce colloque doivent communiquer avec M. Roger Gonthier, chez Liqueurs Saguenay Ltée, au 1800, boulevard Talbot, à Chicoutimi.

POUR LES AGRICULTEURS

Certains programmes annoncés récemment par le ministre de l'Agriculture, dans le cadre du deuxième plan agro-alimentaire pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean, sont maintenant devenus effectifs, et officiels. C'est ainsi que le bureau régional du ministère québécois de l'Agriculture vient d'inviter les producteurs intéressés à s'inscrire à l'un ou l'autre de ces programmes, en demandant les formules appropriées à leur bureau local de renseignements. Les quatre programmes qui sont en force, rétroactivement au premier avril dernier, sont les suivants: promotion de la production du porc, avec possibilité de subvention à 40% des coûts engagés pour la construction, l'agrandissement, ou la modernisation de porcheries. Le total ne peut dépasser \$4 le pied carré ou \$25,000 par exploitation. Deuxièmement, aide à la production de la chair de volaille, avec 50% des coûts engagés pour les travaux. Le total ne peut dépasser \$2 le pied carré ou \$50,000 par exploitation. Troisième programme, une subvention de \$150 par 5,000 de lait des quotas détenus par les producteurs qui veulent passer du lait au boeuf ou au mouton. Et aussi des subventions de 80% des investissements requis pour garder des oies ou des canards, avec un maximum de \$7,500 par exploitation. D'autres programmes sont attendus prochainement.

SUBVENTION A L'INTERCOOPERATION

Le Conseil de l'intercoopération du Saguenay-Lac-Saint-Jean vient de se voir octroyer une subvention de \$41,000 du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières qui est le maître-d'oeuvre de la subvention obtenue de l'OPDQ par son fonds de développement régional. Cette subvention permettra au conseil d'établir ses bureaux permanents de même que de procéder à l'embauche d'une secrétaire à plein temps.

PLUS DE POLICIER-EDUCATEUR

La ville d'Alma ne fournira plus de policier-éducateur à la Commission scolaire régionale, après l'expiration du contrat qui vient d'être signé pour 1977-78, au coût de \$15,000 pour 10 mois. La commission de police aurait laissé savoir à Alma que cela n'était pas souhaitable, le conseil trouve par ailleurs que financièrement, c'est pas payant.

POLICIERS OCCUPES

Les policiers d'Alma, à qui incidemment on vient de présenter un code interne de discipline, par règlement municipal, ont été tenus occupés encore en octobre. Ils ont parcouru 11,305 milles, en un temps de 1,627 heures, en patrouille. Ils ont aussi patrouillé 147 heures à pied. Les heures d'enquête ont totalisé 716, et il y eut 11 escortes de banque, et 12 escortes générales. On a décerné 654 billets d'infraction, et on a rapporté 117 accidents, dont 23 délits de fuite, avec pas moins de 25 blessés. Sept piétons ont aussi été blessés, et on a répondu à cinq appels pour incendie, dont deux majeurs. On a ouvert en outre 237 dossiers au département des enquêtes.

NOUVEL EXECUTIF AU PQ LAC-ST-JEAN

De nouvelles figures apparaissent à l'exécutif du PQ, comté Lac-St-Jean où les membres ont élu, onze membres. Pour combler les sept postes de directeurs, il y eut onze candidatures et on remarque que tous les secteurs sont représentés au sein de l'exécutif du comté: Yvon Simard et Francine B.-Maitais du secteur Nord, Claire Gagnon, Lina Boivin et Maurice Jean, d'Alma, Huguette St-Pierre et Donald Simard, du secteur Sud. Il n'y a pas eu d'opposition aux autres postes et l'on y retrouve Clermont Côté, président, Léger Tremblay, vice-président, Marthe Lavoie, secrétaire et Jaclinthe Bussièrès, trésorière.

STATIONNEMENT DE NUIT A JONQUIERE

Il est défendu de laisser stationner tout véhicule sur la chaussée ou voie publique ou terrain de stationnement public pendant plus de trois heures consécutives, entre 01h00 et 07h00 à partir du 15 novembre et jusqu'au 31 mars inclusivement, selon le règlement numéro 64 relatif à la circulation et à la sécurité publique. Ce règlement a été adopté à une séance spéciale du conseil municipal de Jonquière, tenue dans la salle civique de l'hôtel de ville, le 8 septembre 1976.

UN AUTRE ARENA

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le projet caressé par les gens du quartier Naud d'Alma d'avoir leur arena ne sourit guère au conseil municipal, à première vue. Lors de l'assemblée publique de cette semaine, on a semblé vouloir dire non dès maintenant à un tel projet, mais on a quand même délégué des conseillers pour faire partie d'un comité formé par les dirigeants de l'OBL de ce quartier.

NON AUX JEUX DU QUEBEC

Quand Alma a organisé les Jeux du Québec, c'était sans assistance financière, et c'est en vertu du principe qui veut que tu ne paies pas quand personne n'a payé pour toi, que le conseil municipal a décidé de dire non à la demande de la ville d'Alma de participer à un cocktail-bénéfice.

MARILLAC EN SPECTACLE

L'hypnotiseur Alain Marillac, dont les gens du Lac et de la région ont appris à connaître les pouvoirs quand un jeune homme d'Alma a battu avec sa collaboration le record mondial de sommeil, a décidé de présenter un spectacle sur scène cette semaine. C'est ainsi qu'il se produira à l'Auditorium d'Alma, samedi, à 20h30. Pour présenter son spectacle, il sera accompagné de sujets bien connus, Marcel Lavoie lui-même (le dormeur record), et Michel Larouche, ce dernier le recordman du trial en moto. L'animateur du spectacle serait nul autre que le bout-en-train bien connu Roch Harvey, dont les connaissances en sciences para-psychologiques seraient surprenantes. La réalisation du spectacle aurait été confiée à Michèle Deslauriers, aussi connue sous le nom de Micha. Ceux qui ont surveillé de près le dormeur du centre commercial Le Carrefour récemment voudront peut-être revoir le maître Alain Marillac à l'oeuvre. Ce dernier serait aussi un ami du réputé Yvon Yva.

RENDEZ-VOUS

ALMA

Société philatélique — La Société philatélique d'Alma présentera son exposition annuelle de timbres et de monnaies, dans le Mail du "Carrefour d'Alma", coin boulevard Dequen et boulevard Pie XII. Les exhibits pourront être visités à partir des dates suivantes: les 24 et 25 novembre, de 18h00 à 21h00, et le 26, de 12h00 à 17h30. Il y aura tirage d'un prix de présence. Bienvenue à toute la population.

CHICOUTIMI

Personnes bénévoles demandées — Pour s'initier à mieux connaître les handicapés et travailler avec eux et pour eux. S'inscrire à 545-0729, pour la rencontre d'information.

Handicapés, parents des handicapés — Vous voulez faire une démarche et vous ne savez pas où vous adresser... Vous êtes mal pris et vous voulez de

l'aide... Appelez à 545-1575, CLSC (inter-association).

JONQUIERE

Partie de pommes — Il y aura une partie de pommes à l'occasion de la Ste-Catherine à l'ordre loyal des Moose d'Arvida, sur la route 170, à 20h00. Nombreux prix de présence. Et le grand public est invité. Bienvenue à tous.

Ligue des citoyennes — Assemblée mensuelle de la Ligue des citoyennes aura lieu ce soir, à 20h00, à la salle des Chevaliers de Colomb. Conférencier invité: Dr Marc Dufresne, spécialiste en chirurgie esthétique. Goûter servi. Bienvenue à tous nos membres.

LA BAIE

Caisse d'entraide économique, dîner — Dîner de la Caisse d'entraide économique de La Baie, aujourd'hui, 12h00. Conférencier invité: Michel Coulombe, commissaire industriel au restaurant Le Martinet.

VOS DROITS

Le bail et le déménagement

Si vous êtes locataire et que vous devez déménager pendant la durée du bail, vous pouvez soit vous entendre avec le propriétaire pour casser le bail, ou encore sous-louer l'appartement à un nouveau locataire.

Cette sous-location doit se faire avec le consentement du propriétaire qui ne peut la refuser sans fournir de motifs raisonnables, par exemple, le fait que le sous-locataire proposé soit insolvable.

Notez que si vous avisez le propriétaire que vous désirez sous-louer et que votre avis reste plus de 15 jours sans réponse, la loi indique que le propriétaire est censé avoir consenti à la sous-location.

Le propriétaire n'a pas le droit de demander d'argent pour ce changement, sauf des dépenses raisonnables.

Vous restez cependant responsable du paiement du loyer avec le sous-locataire jusqu'à la fin du bail à moins que le propriétaire ne vous enlève cette obligation.

Vous pouvez obtenir gratuitement la brochure intitulée: "Les droits du locataire", en écrivant au: Service de l'information, Commission des services juridiques, 2, Complexe Desjardins, Tour de l'Est, No. 1404, Montréal.

(En collaboration avec la Commission des services juridiques.)

Inqlis

COMBLE TOUS VOS DESIRS
ET MEME DAVANTAGE

RIEN N'EST BON AUJOURD'HUI SI L'ON PEUT TROUVER UNE MEILLEURE
FACON DEMAIN. "CES MOTS SONT UNE TRADITION CHEZ INGLIS."

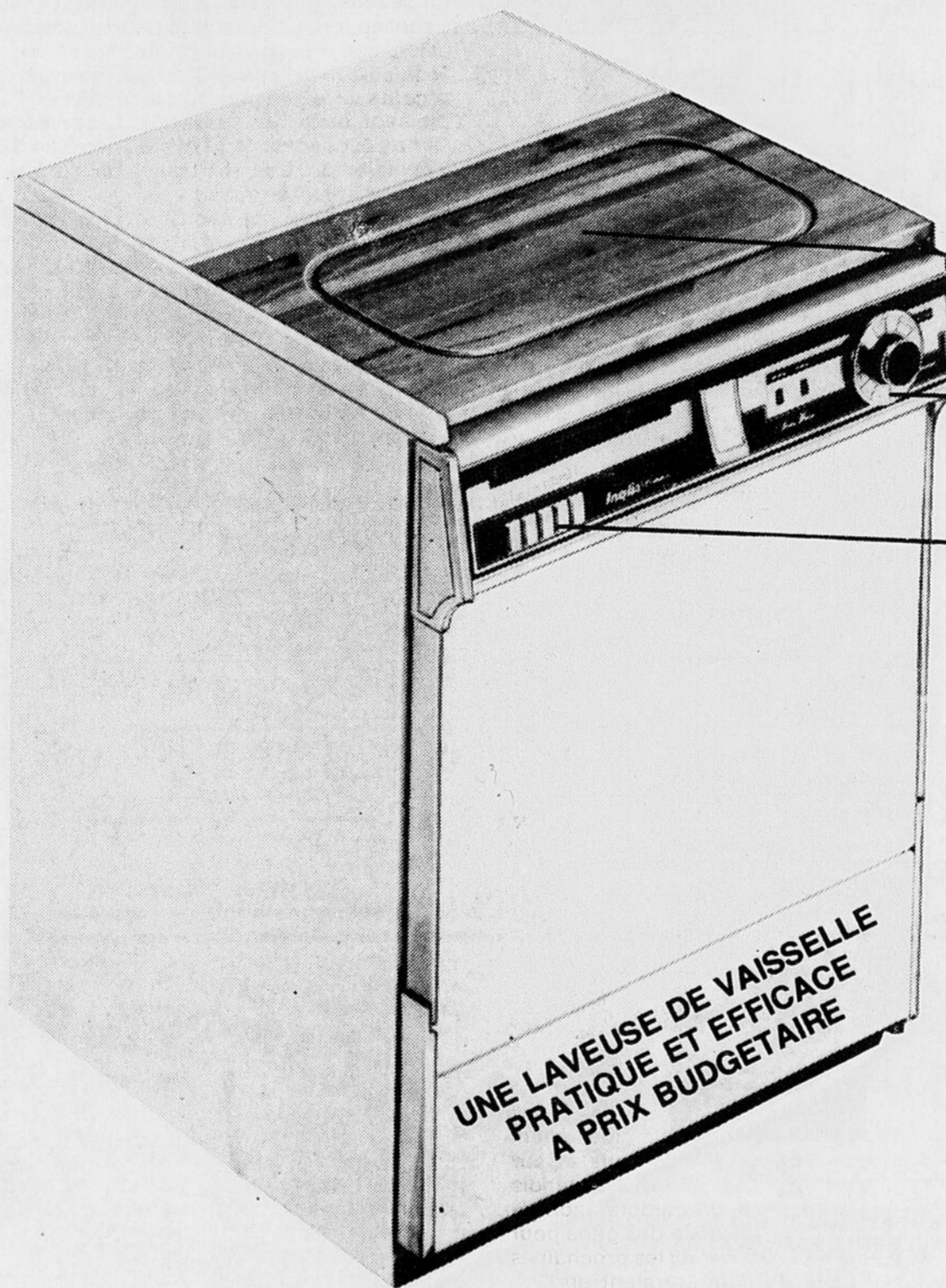
C'EST AINSI QUE FONCTIONNE NOTRE COMPAGNIE AUJOURD'HUI. L'AMELIORATION CONTINUELLE
DES PROCEDES DE FABRICATION. LE CHOIX DE MATERIAUX ET DE COMPOSANTES
DE QUALITE SEULEMENT. VOILA CE QUI VEND NOTRE PRODUIT ET FAIT
PROGRESSER NOTRE COMPAGNIE.

Inqlis



AGENCE D'OPPORTUNITÉS
DE PROGRÈS

Inqlis



MODELE MOBILE
TRANSFORMABLE

CONSTRUCTION A PAROI
DOUBLE

2 GRANDS BRAS-
ARROSEURS ROTATIFS

ISOLATION INSONORISANTE

ELEMENT CHAUFFANT
DE 800 WATTS

FILTRE AUTONETTOYEUR

PROTEGE-POMPE
AMOVIBLE

CHOIX DE COULEURS

BLANC-VERT-OR AUTOMNAL

DESSUS REVERSIBLE POUR
LE DEPECCAGE

2 VITESSES LAVAGE/
RINCAGE

POUSSEZ UN BOUTON
ET DETENDEZ-VOUS

CUVE EMAILLEE
PORCELAINE

DISTRIBUTEURS
JUMELÉS POUR DETERGENT

PANIERS AGRANDISSABLES

PANNEAU DE SERVICE
ANTIBASCULAGE

MODELES ENCASTRES

AUSSI DISPONIBLES

LES AUTRES CARACTERISTIQUES VARIENT D'UN MODELE A L'AUTRE

gf gagnon
FRERES

DE VOTRE LOCALITE

Chicoutimi procède à une étude approfondie du règlement 88

CHICOUTIMI — Le nouveau conseil municipal de Chicoutimi examinera prochainement en profondeur les effets du controversé règlement 88 (anciennement règlement 28) sur le financement des infrastructures municipales.

Lors de la première assemblée publique du conseil lundi, le conseiller Serge-Jean Fillion a proposé l'étude en profondeur du règlement pour en connaître les effets réels.

M. Fillion croit que le règlement pourrait causer

des préjudices importants au contribuable dont le revenu se situe dans la moyenne, en raison de la part accrue que doit assumer un nouveau propriétaire dans le financement des infrastructures domiciliaires et l'ouverture de rues.

Avant d'entreprendre cette étude, chaque conseiller, les nouveaux surtout, prendront connaissance de ce dossier. Tout ça pourrait mener à une modification substantielle du règlement.

Décentralisation

Le conseil devrait également se pencher sur la possibilité de redoter le secteur Nord (Chicoutimi-Nord), d'une station de police afin d'assurer plus adéquatement à ce secteur le service de sécurité publique. L'ancien hôtel de ville du secteur est actuellement occupé par les services techniques et d'urbanisme.

C'est également le conseiller Fillion qui a fait cette proposition lundi. Selon lui, des effectifs policiers (et équipements pour combattre les incendies) en permanence prévendraient les ennuis qu'occasionnent l'éloignement relatif du service qui est centralisé à l'hôtel de ville.

Directeur du personnel

Sur la suggestion du conseiller Réjean Gaudin, par ailleurs, le conseil devrait incessamment procéder à des appels d'offres pour l'engagement éventuel d'un directeur du personnel, poste que plusieurs souhaitent depuis longtemps voir comblé.

Toutefois, ce n'est pas avant quelques semaines que le conseil entreprendra

la réorganisation de certains départements, à la lumière du document que présentait il y a quelques semaines le gérant municipal, M. Benoit Simard.

Construction

De janvier à octobre (inclusivement), 984 permis de construction ont été octroyés à Chicoutimi, pour

une valeur de \$18,852,107. La construction résidentielle a notamment permis l'implantation de 442 nouveaux logements.

De ce nombre, on note 104 nouveaux logements dans le secteur de Chicoutimi-Nord, 270 dans l'ancienne cité de Chicoutimi, 27 à Rivière-du-Moulin, et 41 dans le secteur de la paroisse.

Rapport qui désorganise les loisirs de La Baie

LA BAIÉ — Dans une lettre adressée au conseil municipal de Ville de La Baie, le conseil des loisirs de l'endroit affirme qu'il ne peut plus jouer son rôle d'organisme consultatif, depuis les modifications apportées par le rapport Laberge à l'administration municipale de La Baie.

Cet organisme demande donc une rencontre avec le conseil, rencontre qui doit avoir lieu sous peu, ainsi qu'il l'ont décidé les conseillers lors de leur séance d'hier soir.

Une autre personne du service des loisirs a exprimé des réserves au sujet du rapport Laberge. Il s'agit de M. Claude Grenier, directeur des services socioculturels, qui, dans sa lettre de démission, fait part au conseil de certains changements dans la fonction qu'il occupait, changements qui seront une conséquence directe du rapport Laberge. Il affirme que cette fonction deviendra désormais celle d'un administrateur et d'un organisateur.

Un conseiller, M. Claude Richard, a d'ailleurs exprimé l'opinion que l'application du rapport Laberge était en train de désorganiser le service des loisirs à Ville de La Baie.

Alma refuse de s'occuper du service d'ambulance

ALMA — Il appartient au gouvernement supérieur de s'occuper du service d'ambulance, selon les membres du conseil municipal d'Alma, et c'est guidé par ce principe que ces derniers ont réitéré lundi soir une demande de subvention du service local d'ambulance au CRSSS.

L'an dernier, parce que la situation était urgente, le conseil avait accepté une subvention pour aider la jeune entreprise prenant la relève à fonctionner, mais le temps est venu de renvoyer le problème à qui il appartient. Et la ville d'Alma ne se sent pas la compétence pour régler cette affaire, qui relève des affaires sociales et non pas municipales, a-t-on précisé.

Dans un autre domaine, le budget municipal sera présenté en retard encore cette année, si Québec autorise l'évaluateur à présenter son travail plus tard que ne le prévoit la loi. Un délai a donc été demandé jusqu'au 15 décembre, et les conseillers auront alors une quinzaine de jours pour mettre une main finale aux préparatifs du budget.

\$350,000 investis dans Parc-Eternité

ALMA — Au cours du prochain exercice financier, le gouvernement du Québec amorcera le développement du site de Parc-Eternité en y investissant une somme de \$350,000.

Le ministre Marc-André Bedard a fait cette révélation hier, au cours de l'allocation qu'il prononçait devant les participants à Carrefour-Travail.

M. Bedard a précisé que le gouvernement serait en mesure au cours des prochains mois, de déterminer le montant total qu'il investira pour la réalisation du projet.

Au sujet de Parc-Eternité, le conférencier a déclaré: Nous n'avons pas attendu le fédéral pour passer à l'action.

Il a rappelé qu'au cours de la présente année budgétaire on dépenserait une somme de \$460,000 dans les quatre paroisses reliées au parc, en plus d'une somme de \$75,000 pour la réalisation de plans et devis.

On a amorcé les pourparlers en vue de l'acquisition, par le gouvernement, des terrains de la Société de développement touristique de Rivière-Eternité.

De l'allocation choc de M. Paul Tremblay, président du CRD, il a dit qu'elle était équilibrée et dénonçait les abus syndicaux, au même titre que les syndicats n'ont pas de gêne pour dénoncer les abus patronaux.

C'est en se parlant franchement qu'on arrivera à trouver des solutions, a-t-il ajouté.

Ruelland offre également un choix complet de mode pour dame.

Robes, manteaux, costumes.

Ruelland & fils

PLACE DU ROYAUME
TEL.: 545-2496

TEL.: SECOURS
TSS

549-1556
Gracieuseté du Quotidien

Participez et gagnez L'EMISSION
FEU VERT

Soyez présents tous les jeudis à 13h30 pour gagner des prix.
Emission-cadeaux en direct du Mail

place royale
En collaboration avec VOYAGES
ROBERT Treasure Tours
1478204-0359
CJMT142

MARCHE **gogo** **VIANDE PRE-EMBALLÉE**
544, PRICE O. CHICOUTIMI
780, AVENUE DU PONT ALMA
POUR DE MEILLEURS PRIX

FRUITS ET LEGUMES FRAIS TOUS LES JOURS	Choux verts pr. Québec no 1 LA LIVRE .08	Piments verts Pr. U.S.A. gr. large LA LIVRE .38	Steak de haute ronde tranché, de l'Ouest LA LB 1.08	Cuisses de poulet congelées, bte de 10 lb (2 x 5 lb) LA LIVRE .78
Radis celle 5 oz pr. U.S.A. 2 POUR .26	Concombres frais pr. U.S.A. gr. 24 CH. .18	Flanc salé maigre LA LIVRE 1.08	Smoked meat Coorsh, 4 x 2 gr LE PAQUET 1.28	
Pamplemousses blancs, Floride gr. 48 10 POUR .98	TOMATES Floride gr. 6 x 7 no 1 LA LIVRE .58	Pâté de foie gras LA LB 1.58	PICNIC DE PORC FUME complet Al-Pi-Clo .78 LA LIVRE	
Olives farcies MANZANILLA CORONATION, bocal 12 onces liquide 1.04	Gelée Royal Saveurs assorties, boîte 3 onces. 4/.88	Ketchup Aux tomates, HEINZ, boîte de 100 onces. 2.68	Haricots jaunes Coupes IDEAL, boîte 19 onces. .38	Compote aux pommes ALLEN, jarre de 28 onces. .84
Liqueurs PEPSI COLA, bouteille 26 onces. .29	Lait évaporé CRINO, boîte de 16 onces. .38	Cornets Pour crème glacée, CHRISTIE, boîte 48. .88	Tomates de choix AYLMER, boîte de 28 onces. .66	Pâte alimentaire CATELLI, boîte 16 onces, spaghetti, macaroni, spaghettini. .42
Biscuits PETIT BEURRE DE VIAU, boîte de 1 1/2 lb. .98	Cristaux de saveur Oranges ou raisins, PRESIDENT, sachets 3/4 onces. 4/.98	Sauce à la viande CATELLI, boîte 14 onces. .52	Confitures Fraises et framboises, pectine VACHON, 48 onces. 1.98	Fromage fondu CHEEZ WHIZ de KRAFT, contenant 2 lb. 2.78
Marmelade TROPICAL, 3 fruits, VACHON, bocal 24 onces. .88	Les "Marchés Go-Go" sont licenciés et vendent les cidres.			

PARTICIPEZ A LA CAISSE de NOËL '78

Club de Noël GOGO
FINISSANT LE 9 DEC. 1978

Dépôt \$1.00 et plus par semaine

Une épargne facile pour un marché d'une valeur de \$52.00 à Noël '78.
2 SEMAINES GRATUITES
CARTES DE \$1 - \$2 - \$3 - ou \$5

SPECIAUX EN VIGUEUR DU 22 AU 26 NOVEMBRE '77

Détergent concentré ALL boîte de 4 lb 11 onces BAS PRIX TEMPORAIRE 2.38	Détergent liquide RIO contenant 750 ml BAS PRIX TEMPORAIRE .38	Mélanges à gâteaux TWINKLE env. 12 onces blanc, chocolat BAS PRIX TEMPORAIRE .44	Sauce hot chicken ESTA boîte 14 onces liquide BAS PRIX TEMPORAIRE 3/.68
			Cerises au marasquin rouge CORONATION, bocal 12 oz liq. BAS PRIX TEMPORAIRE 1.16
			Sacs à poubelles Go-Go 26 x 36 BAS PRIX TEMPORAIRE .64

544, PRICE O. CHICOUTIMI
780, AVENUE DU PONT ALMA



VIOLENT INCENDIE — Les policiers-pompiers de Jonquière ont passé une partie de la nuit de lundi à mardi à combattre un violent incendie au garage de M. Ovilva Caron, situé dans le chemin St-André, aux limites de la ville. Une certaine quantité de peinture en gallons se trouvait sur les lieux et plusieurs explosions ont été provoquées par le feu.

Le Service budgétaire populaire lance la deuxième phase de son financement

ALMA — La campagne de souscription volontaire organisée par le Service budgétaire populaire se poursuit de manière intensive, et pas moins de 80 personnes sont à la recherche de donateurs ou de prêteurs sans intérêts, disposés à mettre un peu d'argent à la disposition de ceux qui en ont un très urgent besoin.

L'objectif de \$60,000 sera vraisemblablement atteint cette année, puisque près de \$32,000 sont déjà en caisse, à la suite de la campagne du printemps.

Pour rencontrer la faveur populaire, le Service budgétaire offre d'expliquer ses objectifs et son fonctionnement aux clubs sociaux ou associations qui voudraient en savoir davantage, pour aider ensuite au financement. Des contacts sont également entre-

tenus avec les syndicats, les fabriques paroissiales.

Réalisations

Depuis le début des opérations, le SBP a consenti des prêts à faible taux d'intérêt pour un montant de \$2,500, et des prêts sans intérêt pour \$11,000. Des individus et des organismes ont aussi fait des dons, qui servent à dépanner des gens dans la misère, pour l'épicerie par exemple. On a ainsi recueilli \$2,418.

Quant à la provenance des prêts sans intérêts, que les souscripteurs consentent en déposant de l'argent dans le compte du service, à la caisse pop, elle ressort de 158 personnes et huit institutions, dont les dépôts vont de \$100 à \$2,500.

Le budget de fonctionnement du Service budgétaire, qui a qui a pignon sur la rue Scott à Alma, provient de subventions accordées par les caisses populaires d'Alma et de Naudville, et par la ville d'Alma. Plus de 25 personnes travaillent régulièrement au bureau, à l'administration, à l'entretien, à la publicité. Des cours sur le budget familial ont été donnés à 20 personnes qui peuvent à leur tour rendre service à ceux qui font appel au service pour cette raison.

Et en plus de demander l'aide de souscripteurs pour les fonds, on invite les bénévoles à se rendre au bureau pour aider. Comme pour l'argent qu'on accepte de prêter, sans intérêt, mais qui est garanti tout de même par la caisse, les services rendus au Service sont gratuits.

Le club des Bons Vivants cherche une salle de danse

ROBERVAL — Le conseiller A.-Guy Laroche a été accusé, lors de la dernière séance du conseil, de "runner" la commission locale (dont il est le directeur général) et le conseil municipal de Roberval. Cette accusation a été portée par un membre du club des Bons Vivants qui se plaint d'être privé d'un local adéquat pour ses soirées de danse.

Même plus: à deux reprises, on l'a accusé d'avoir dit des bêtises aux membres de l'âge d'or, de travailler contre eux et on a ajouté qu'il aurait été préférable pour lui de demeurer dans son village.

Rappelons les faits à l'origine de cette situation: l'assemblée de la CS de Roberval (les commissaires) a émis, il y a un mois environ, une nouvelle directive interdisant la danse dans les écoles du territoire de ladite CS, protocole qu'a signé la municipalité de Roberval. Raisons évoquées: difficultés d'assurer la sécurité, problèmes avec les assurances et bris de toutes sortes.

Dans ces conditions, le club a été obligé de se chercher un nouveau local pour ses soirées de danse puisqu'il louait habituellement la grande salle du Collège Notre-Dame. Mais, il semble qu'à Roberval, on ne puisse pas trouver une salle pouvant accommoder ce groupement qui compte plus de 300 membres.

Par contre, on considère comme une injustice le fait que la CS accepte des bingos, toutes sortes d'activités, mais pas la danse.

C'est dans ce contexte que les membres du club des Bons Vivants se sont présentés à l'hôtel de ville de Roberval, lançant des paroles vitriolées à l'endroit du conseiller Laroche.

Etant sur la corde raide, le conseiller

Laroche a gardé son calme, se contentant d'inviter la délégation à plaider sa cause à la prochaine réunion de la CS de Roberval, le deuxième mardi de décembre.

Le conseiller Brassard de son côté, a abondé dans le même sens, tandis que le conseiller Bouchard a amené un aspect nouveau: d'après lui, il n'appartient pas à la municipalité de créer des salles de danse, car ce serait faire concurrence aux hôteliers qui paient déjà des taxes trop élevées.

Concernant les hôtels, la délégation a dit qu'on refusait d'y aller, car on juge que ce n'est pas la place de personnes respectables.

Reprenant la parole, le conseiller Bouchard a demandé si c'était de la juridiction de la municipalité de répondre à la demande des personnes du troisième âge?

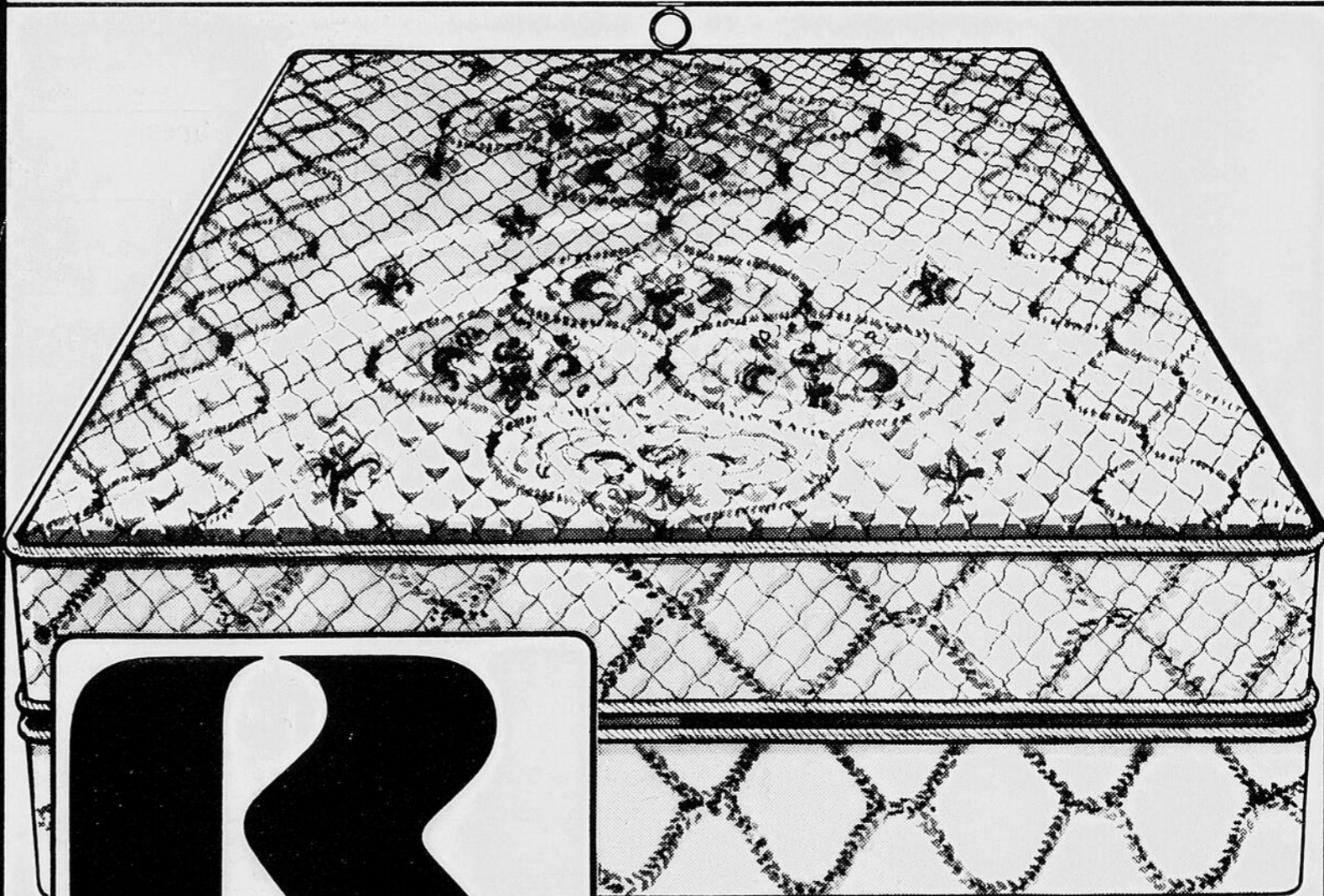
A cela, le maire Tremblay a répondu que non, mais que le conseil qu'il dirige, était sympathique à leur cause. Il a continué en rappelant que le manque de locaux était un mal général au niveau de plusieurs organismes à Roberval.

Dans le cas du club des Bons Vivants, il a signalé qu'il interviendrait auprès de la CS, mais sans s'infiltrer dans la régie interne de ladite commission.

Situation délicate pour le conseiller Laroche qui, malgré les propos acerbes et redoublés, a conclu en insistant sur le fait qu'à la CS, il était directeur général, mais qu'au conseil municipal, il était conseiller. "Il ne faut pas mêler les cartes", a-t-il précisé.

En définitive, il a renouvelé son invitation aux membres de l'Age d'or de se présenter à la prochaine séance de la CS et de plaider leur cause auprès des commissaires.

IL FAIT BON D'ARRIVER CHEZ SOI...



Dr. Fuller SUPREME

Matelas extra ferme, sommier-caisse offrant le support dont votre dos a besoin

Des ressorts extra fermes et autres procédés de fabrication forment les caractéristiques de ce matelas et base, procurant une surface de repos extra ferme évitant la déformation de votre épine dorsale tout en fournissant une nuit de sommeil très confortable.

Double
\$139⁹⁵ Ch. morceau



MEUBLES DE VOTRE LOCALITE

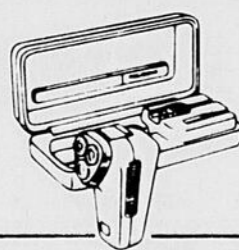
PRODUITS ET SERVICE "AU COIL" CENTRE DU RASOIR

GRATUIT A l'achat d'un rasoir séchoir ou fer à friser

- 30 jours d'essai à partir de Noël en plus sur rasoir;
- 3 ans de service d'entretien.
- Vaporisateur pour tête de rasoir.

Valeur: \$1.69

PHILIPS



Rasoir réglable à 3 têtes. 110/220 volts, format nouveau, couteaux à 12 lames etui-cadeau.

Modèle HP 1121
\$47⁹⁵

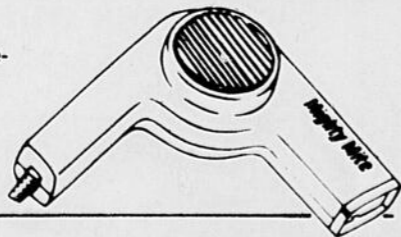
Disponible rechargeable Philips.
\$57⁹⁵

Modèle HP 1308

Sechoir pistolet, 800 watts le "Petit Géant", 2 vitesses.

Modèle HP 1705

\$24⁹⁵



Tondeuse "Mr. Trim" pour votre chevelure.

Modèle HP 2503 **\$24⁹⁵**

CENTRE DU RASOIR

Place du Royaume — Chicoutimi — 545-2474
VENTE ET REPARATION DE RASOIRS, SECHOIRS, FERS A FRISER

GEM
AFFILIÉ À
EPICIERS UNIS INC.



"BIEN VOUS SERVIR
NOUS TIENT À COEUR"

Crème glacée
Saveurs assorties
ST-CASTIN
Cont. 2 litres, plastique **1.29**

Papier de toilette
Couleurs assorties
ROYALE
Paquet 8 rouleaux **1.79**

Cocktail de fruits
Canada de fantaisie
LIBBY'S
Boîte 19 oz **.55**

Jus de légumes
V-8
Boîte 48 oz **.71**

Confiture de fraises
(avec pectine)
ST-CASTIN
Bocal 24 oz **.89**

Margarine molle
GOLDEN GIRL
Cont. 1 lb **.59**

Sprite
Bout. 28 oz **2/.49**
plus dépôt

Saumon Kéta
RED ROSE
Boîte 1 lb **1.59**

LES PRODUITS DE QUALITE

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES.
**TOUJOURS EN BONNE PLACE A LA BONNE PLACE
CHEZ VOTRE EPICIER "GEM"**

Jus d'orange Sucré ou non sucré ST-CASTIN Boîte 48 oz .67	Cherkins sucrés (Midget) ST-CASTIN Bocal 12 oz .92
Pâtes alimentaires (coudes, spaghetti, spaghettini) ST-CASTIN Cello 2 lb .71	Eau de javel concentrée ST-CASTIN Cont. 128 oz .91
Pansements adhésifs en plastique ST-CASTIN Boîte de 60 .86	Maïs en crème Canada de choix ST-CASTIN Boîte 19 oz .47
Sirop de table ST-CASTIN Bout. 32 oz .85	Sacs à poubelles Extérieurs, 26 x 36 ST-CASTIN Paquet de 10 .69
Assouplisseur de tissus ST-CASTIN Cont. 128 oz 1.42	Bas-culottes "Miel doré" ST-CASTIN .49

GEM L'ÉPICIER QUE GEM

Café moulu MAXWELL HOUSE Sac 1 lb 3.78	Pâtes alimentaires Lasagne, "Gattuso", cont. 16 oz .53
Biscuits Petit Beurre ou Petit Thé, ronds VIAU Boîte 1 1/2 lb .99	Lait évaporé 2% écrémé, en poudre CARNATION Boîte 16 oz .39
Breuvage aux fruits assortis FBI Bocal 64 oz .77	Chocolat au lait semi-sucré, pour la cuisson CHIPITS Cello 6 oz .83
Poulet désossé CORDON BLEU Boîte 7 oz .78	Tablettes de chocolat MARS 4 pour \$0.25 Cello .75
Sauce à hot chicken CORDON BLEU Boîte 19 oz .38	Essuie-tout (ornés) ROYALE Paquet 2 rouleaux 1.09
Sauce B.B.Q. CORDON BLEU Boîte 14 oz .36	Serviettes sanitaires MINI STAYFREE Paquet de 10 .80
Thé en sachets Orange Pekoe SALADA Boîte de 60 1.89	Cordial de boeuf BOVRIL Bout. 8 oz 1.55
Chocolat (bouds, macarons, waters) LOWNEY'S Cello 8 oz 1.15	Nettoyeur pour fourneaux M. MUSCLE Aérosol 14 oz 1.45
Pois sucrés Canada de fantaisie GREEN GIANT Boîte 10 oz .35	Gâteaux surgelés Chocolat marbré, vanille MCCAIN 18 oz, chacun 1.29
Mouchoirs de papier Couleurs assorties ROYALE Boîte de 100 .64	Macédoine Canada de choix IDEAL Boîte 19 oz .42
Tire DAVID Cello 450 g 1.19	Soupe poulet et nouilles CAMPBELL Boîte 10 oz 2/.49
Ste-Catherine .69	Stretch'n Seal Rouleau 50' .52
Détergent en poudre OXYDOL Boîte 10 lb 5.16	Ampoules électriques 40-60-100 watts G.E. Paquet de 2 .79
Détergent en poudre pour lave-vaisselle CASCADÉ Boîte 50 oz 1.98	Savon de toilette 2/.73
Margarine dure GOLDEN GIRL Cont. 1 lb .50	Désodorisant à bille parfumé ou inodore SECRET Cont. 2.5 oz 1.89
Shortening DOMESTIC Paquet 1 lb .67	Cordial de poulet BOVRIL Bout. 8 oz 1.25
Patates Chips HUMPTY DUMPTY Sac 250 g .89	Fromage de Gruyère SWISS KNIGHT Boîte 8 oz (12 portions) .93
Farine tout usage FIVE ROSES Sac de papier 20 lb 3.69	Gelée de pommes OKA Bocal 9 oz .49
Champignons tranchés ELBEC Boîte 10 oz .81	Sauce canneberges entière ou en gelée OCEAN SPRAY Boîte 14 oz .65
Fèves au lard avec sauce tomate CLARK Boîte 28 oz .67	Cristaux, saveurs de fruits assortis QUENCHI, boîte 500 gr 1.69
Nourriture pour chats Saveurs assorties DR BALLARD Boîte 25 oz .48	Poivre noir SCHWARTZ Boîte 8 oz 1.99
Poires Bartlett Canada de choix AUSTRAL Boîte 28 oz .71	Pâte de tomates GATTUZO Boîte 13 oz .65

Raisins rouges
Variété "Empereur"
Produit de la Californie
Canada #1
.43 la livre

Tangerines
Produit de la Floride
Grosneur 210
la douz. **.49**

Oignons jaunes
Culture du Québec
Canada #1
Sac 5 lb **.55**

Radis
Produit de la Floride
Cello 6 oz **2/.29**

Porc frais
Gros bout du filet
(environ 3 lb) **la livre .99**

BOEUF DE MARQUE ROUGE

Bifteck de filet
(T-Bone) **la livre 2.29**

Côtelettes de porc
Surplus de gras enlevé **la lb 1.69**

Jambon 1/4 de fesse
Swift (Dinner Ham)
Buffet Premium (env. 2 1/2 lb) **la lb 2.39**

Bacon tranché
Swift Premium
Paquet 1 lb **1.54**

Saucisses pur porc
La Belle Fermière
Paquet 1 lb **1.33**

Truites de mer
congelées
(env. 3 lb) **1.69**

Graisse de rôti
ST-CASTIN
Cont. 6 oz **.53**

GERARD GAUTHIER 683, HOTEL-DE-VILLE, ST-HONORE	BOUCHERIE DAVIS 325, DAVIS, ARVIDA, TEL.: 548-5243	ADHEMAR LAVOIE 2708, BOUL. ST-JEAN-BAPTISTE CHICOUTIMI, TEL.: 549-2271	MAGASIN LAVOIE & FILS ENR. 360, STE-ANNE, CHICOUTIMI, TEL.: 543-3389	MARCHE STE-CLAIRE LTEE 247, STE-MARIE, CHICOUTIMI-NORD, TEL.: 543-6002	SUPER MARCHE LAURIER LTEE, 218, DE-LA FABRIQUE, JONQUIERE, TEL.: 547-2154	MAGASIN GU' 190, ANGERS, JONQUIERE, TEL.: 547-2666	TRUCHON & LAROCHE 142, SACRE-COEUR, EST, ALMA, TEL.: 662-2390.	JOFFRE THIBEAULT 451, 3EME RUE PORT-ALFRED, TEL.: 544-3326
--	---	--	---	---	--	---	---	---



DESSI SELECTIONNE — Stephen Sigmor, 7 ans, de Vancouver, a été l'un des deux Canadiens à avoir leur dessin placé dans le calendrier 1978 de l'UNICEF. Le calendrier contient 52 dessins faits par des enfants de tous les coins du monde. (Téléphoto PC)

L'aéroport de Québec vaut un blâme au ministre Otto Lang

QUEBEC (PC) — Le Conseil régional du Parti québécois de la région de Québec, représentant 16

comtés, a unanimement adopté une résolution de blâme à l'endroit du ministre canadien des Transports,

Otto Lang, pour le peu d'attention qu'il accorde à l'aéroport de Québec.

Au cours d'une assemblée régulière, le Conseil a demandé que le ministre des Transports du Québec, exige du fédéral: 1) la relocalisation et l'aménagement d'un nouvel aéroport, advenant que le site actuel ne soit pas jugé adéquat. 2) des subventions égales à celles accordées à d'autres provinces avant de poursuivre la construction d'un réseau routier convenable pour desservir l'aéroport et le camp militaire de Valcartier.

Le gouvernement du Québec devrait également faire des représentations pour que le Québec soit traité sur le même pied que d'autres agglomérations urbaines dans d'autres provinces par le ministre fédéral de la Défense et par les autres ministères concernés.

Le Conseil régional rappelle que le gouvernement fédéral n'a consacré que \$5 millions pour aménager la gare actuelle à l'Ancienne-Lorette qui ne répond pas aux besoins comparativement à \$185 millions à l'aéroport de Calgary.

L'assemblée a également expliqué que l'aéroport de Québec est situé à proximité du plus grand camp militaire du Canada, celui de Valcartier, et les avions de l'armée ne peuvent même pas s'y poser et décoller à cause des pistes trop courtes.

La "qualité de jugement" de Lévesque mise en doute

QUEBEC (PC) — L'intégrité du chef de l'Opposition à l'Assemblée nationale, M. Gérard-D. Lévesque, n'est pas en cause, mais le député péquiste des Îles-de-la-Madeleine, Mme Denise Leblanc, s'inquiète toujours de la "qualité de jugement qu'il a démontré" dans l'affaire de l'aide financière du gouvernement québécois à la société de pêche Terre-Neuvienne Fishery Products et à sa filiale québécoise Pêcheprod, de Paspébiac.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, lequel affirmait la semaine dernière qu'il n'avait décelé aucune irrégularité administrative dans cette affaire qui remonte à 1972.

rendu par ce contrôleur des finances, M. Rhea Châtelain, datée du 9 mai 1972.

Dans cette lettre, M. Châtelain, évoquant les diverses formes d'aide financière octroyée à Pêcheprod, signale que "les modalités employées ne m'apparaissent pas conformes aux principes budgétaires et comptables en usage au gouvernement".

"Nous admirons tous, a déclaré Mme Leblanc, l'ouverture d'esprit de notre collègue, mais je dois souligner que son avis n'est pas partagé par le contrôleur des finances du temps."

Soulevant mardi après-midi la question de privilège à l'Assemblée nationale, le député des Îles aura même, d'une certaine manière, contredit son collègue pé-

Document

Le député des Îles a par ailleurs déposé à l'Assemblée un avis

De son côté, le chef de l'Opposition, M. Lévesque, a indiqué qu'il contredira "point par point" les affirmations faites par le député au cours d'une déclaration à venir.

QUEBEC EN BREF

Centre des congrès

QUEBEC (PC) — Le Palais des congrès sera construit sur l'autoroute est-ouest à Montréal, soit sur l'axe de la rue Jeanne-Mance, soit sur celui de la Place des Arts.

C'est ce qu'a indiqué mardi à l'Assemblée nationale, le ministre du Tourisme, M. Yves Duhaime, en réponse à une question que lui posait le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron.

Ce projet de quelque \$60 millions sera réalisé conjointement par le gouvernement du Québec, celui du Canada et la ville de Montréal qui contribuera aux infrastructures et services.

Perron démentit la PC

QUEBEC (PC) — Le député péquiste de Duplessis, M. Denis Perron, a nié mardi à l'Assemblée nationale les propos que lui a prêtés La Presse Canadienne dans une interview récent.

Dans une dépêche en provenance de Sept-Îles, La Presse Canadienne rapportait que M. Perron avait déclaré que "la seule façon dont la province peut remédier au chômage chronique est de prendre la direction des compagnies minières et produire l'acier ici même".

"Je m'inscris en faux contre cet article, a déclaré mardi M. Perron. J'ai seulement dit que le gouvernement devrait, selon moi, étudier la possibilité de développer l'industrie secondaire au Québec avec son propre minerai."

Samson et Cuba

QUEBEC (PC) — Le député créditiste de Rouyn-Noranda, M. Camil Samson, est-il en train de "protéger les requins de la finance"?

C'est ce que se demande dans un communiqué publié mardi le Syndicat des professeurs du Québec métropolitain — SPQM — en commentant l'attitude à l'Assemblée nationale la semaine dernière de M. Samson.

Le député avait fait une sortie contre le fait que le syndicat avait décidé d'envoyer un de ses membres à Cuba récemment.

Le SPQM précise que ce membre ne faisait que participer à un programme de formation syndicale organisée à Cuba par un organisme international, le Centre international de solidarité ouvrière.

Le syndicat rappelle que, de son côté, Camil Samson a déjà proposé aux Québécois le modèle de développement d'un petit pays situé près du Cuba, Porto-Rico.

Lutte aux fraudeurs

QUEBEC (PC) — La Sûreté du Québec et tous les corps de police municipaux de la région de Québec ont convenu d'unir leurs efforts, à l'approche de la période des Fêtes, pour tenir les fraudeurs en échec.

Au cours des prochaines semaines, des enquêteurs exerceront une surveillance accrue et constante de tous ces criminels connus qui profitent généralement de la période de Noël pour mettre en circulation des chèques et cartes de crédit contrefaits.

C'est l'unité des crimes économiques de la SQ, division de Québec, qui a mis au point cette collaboration avec les autres corps policiers, a annoncé hier le sergent Roger Boudreault au cours d'une conférence de presse tenue au quartier général de la SQ.

Décrivant les fraudeurs comme des "criminels à cols blancs", le sergent Boudreault a souligné qu'ils deviennent de plus en plus nombreux et astucieux. "Ils sont bien vêtus et se présentent bien de sorte qu'ils réussissent à inspirer confiance", et ces crimes, a poursuivi le policier, coûtent cher et c'est le public qui doit en fin de compte payer la note."

Rayonier en grève

PORT-CARTIER, Québec (PC) — Quelque 100 employés de bureau de la compagnie de papier Rayonier ont déclenché une grève lundi. Leurs compagnons de travail ont refusé de traverser les lignes de piquetage.

Le syndicat a affirmé que le conflit porte sur les heures de travail et la classification des employés. Le contrat de travail de ces travailleurs est caduque depuis le mois de mai dernier.

Le syndicat demande que ses cotisants ne soient plus soumis à des heures de travail la fin de semaine et le soir. La compagnie succursale à part entière de la société américaine ITT, a refusé.

Ecole pour handicapés

MONTREAL (PC) — Le Conseil scolaire de l'île de Montréal a approuvé la construction d'une école secondaire de \$8 millions qui sera réservée aux étudiants gravement handicapés.

Il s'agit du premier établissement du genre au Québec à être créé avec les fonds publics. Il pourra recevoir 300 handicapés physiques de la province.

À l'heure actuelle, ces handicapés doivent fréquenter des écoles privées.

L'école sera administrée par la Commission scolaire catholique de Montréal et ouvrira ses portes en septembre 1979.

centre des bijoux * cadeaux

46 magasins et boutiques vous offrent un choix illimité pour vos cadeaux des Fêtes.

- Atlantique Bijouterie
- Capitole Bijouterie
- Pedneault Birks
- Bijoux Mode
- Cyrille Savard Doucet
- Jero Bag Jérôme
- Labelle Bijouterie
- La Boétie
- Mobilier International
- Peoples Stokes
- Astral Photo
- Au Petit Carroussel
- Centre du Hobby
- Direct Film
- La Cassethèque
- Librairie Régionale

- La Papperasse
- La Spatule
- Librairie Garneau
- Musique Tempo
- Radio Shack
- Stylo Plus
- Boîteau Luminaire
- Bricodec
- La Chaumière
- Le Bidet
- Les Ebénisteries Qué.
- Maison du Rotin
- Artisanat du Royaume
- Boutique de l'Orient
- Boutique du Souhait
- Cardinal
- Centre du Rasoir
- Chicoutimi Pet Shop
- Créations Artisanales
- Créations Maharaja
- L.T. Importation
- Tabagie du Royaume
- Tabagie Junior
- Woolco
- La Baie
- G.E. Ruelland

place du royaume

Y'A PAS MIEUX

Pour vos bijoux et cadeaux...

NOTRE FORCE, C'EST...



KETCHUP AUX TOMATES

HEINZ
bout. 32 oz

99¢

PORC HACHÉ

pour vos tourtières
(produit décongelé)

88¢
lb

SHORTENING

CRISCO
1 lb

65¢

PAMPLEMOUSSES BLANCS - JUTEUX

Grosneur 48
de Floride

10/

88¢

NOTRE POUVOIR D'ACHAT



DÉTERSIF EN POUDRE

FAB
bte 5 lb

1.99

RAGOÛT

boulettes, boulettes & patates, boulettes & nouilles
CORDON BLEU bte 15 oz **.73**

OLIVES FARCIES
manzanilla CORONATION bocal 12 oz **.99**

OLIVES NATURE REINE
CORONATION bocal 12 oz **.75**

HUILE DE MAÏS
pure MAZOLA cont. 32 oz **.75**

BISCUITS
tartes aux fraises DAVID 450 gr **.79**

JUS DE POMMES
ROUGEMONT jarre 48 oz **.85**

PAIN DE VIANDE
KAM bte 12 oz **.79**

FROMAGE
tranches minces, Singles KRÄFT pqt 1 lb **1.45**

FARINE
FIVE ROSES 5 lb **.93**

THON A CHAIR PÂLE

CLOVER LEAF bte 7 oz **.89**

GARNITURES À TARTES
cerises, bleuets STAFFORD bte 19 oz **1.05**

JUS DE LÉGUMES
Garden Cocktail SMITH cont. 48 oz **.99**

CHOCOLAT
assorti LOWNEY 4 tab. **.79**

BISCUITS
Feuille d'Érable DAVID 680 gr **1.39**

PAPIER DE TOILETTE
blanc ou ass. FACELLE ROYALE pqt 2 roul. **.55**

PAPIER-MOUCHOIRS
blanc, rose, jaune FACELLE ROYALE bte 100F **.55**

DÉTERGENT LIQUIDE

PALMOLIVE cont. 32 oz **1.19**

NOURRITURE pour CHIENS
GAINES MEAL 10 kg **5.83**

NOURRITURE pour CHIENS
boeuf, foie, poulet TOPS bte 15 oz **.22**

ANALGÉSIQUE

ASPIRIN bte 100s **.99**

KEN L BURGER
pour chiens fromage 2 kg **2.49**

PURIFICATEUR
LYSOL 13 oz **1.93**

NETTOYEUR à cuir
& vinyl LA TANNERIE cont. 7 oz **1.54**

JUS D'ORANGE

fait de concentré 100% pur et d'oranges fraîches cont. 64 oz **1.49**

FRITES HOSTESS
Juliennes, régulières ou sel et vinaigre 125 gr. **.59**

CHAMPIGNONS ELBEE
Tiges et morceaux 10 oz **.75**

SARDINES A L'HUILE
BRUNSWICK bte 3.4 oz **.27**

LAIT ÉVAPORÉ
CRINO bte 16 oz **.39**

POIS VERTS
Canada Choix, No 3 IDÉAL bte 19 oz **.54**

MAÏS EN CRÈME
Canada Choix IDÉAL bte 19 oz **.47**

CÉRÉALES
Alphabits Honey Comb 450 gr. 400 gr. **1.09**

MAYONNAISE
HELLMANS cont. 24 oz **1.27**

BEURRE D'ARACHIDES
crèmeux SKIPPY cont. 32 oz **1.55**

BREUVAGE BESSEY

orange, raisin
cont. 64 oz

.75

PAPILLOTES ET TIRE

STE-CATHERINE 250 gr. **.69**

DAVID 450 gr. **1.09**

BISCUITS
McBig, sacs à languettes chocolat, gingembre, farine d'avoine, sucre et épices McCORMICK 2 lb **1.39**

PRODUITS SURGELÉS

JUS D'ORANGE **.75**

MINUTE MAID 12 oz **.75**

DÎNER
boeuf, dinde, poulet frit SWANSON 11 oz **.99**

FRITES COUPE ONDULÉE
julienne, régulière MÉRITÉ 2 lb **.49**

GÂTEAU
chocolat, marbré, vanille McCAIN 18 oz **1.29**

BOSTON BLUE FISH & CHIPS
BLUE WATER 32 oz **1.89**

CAFÉ INSTANTANÉ

MAXWELL HOUSE
bocal 10 oz

4.69

BETTERAVES MARINÉES

HABITANT
cont. 48 oz

.99

GHERKINS SUCRÉS
HABITANT cont. 15 oz **.99**

OIGNONS MARINÉS
HABITANT cont. 15 oz **.99**

NOURRITURE pour CHIENS
boeuf, foie, poulet PEP bte 26 oz **.29**

PÂTES ALIMENTAIRES
Lasagne CATELLI bte 16 oz **.55**

MARGARINE MOLLE
BLANCHET cont. 1 lb **.75**

MARGARINE DURE
DELSIE pqt 1 lb **.45**

CRISTAUX TANG
saveur orange 2 env./7 oz **.95**

POUDRE POUR GELÉE
saveurs variées JELL-O bte 3 oz **.23**

CAFÉ MOULU
régulier MAXWELL HOUSE sac 16 oz **3.69**

JUS DE TOMATES
Canada Fantaisie HEINZ bte 19 oz **.25**

Viande de qualité garantie à 100%



CUISSES DE POULET

congelées
boîte 5 lb

3.29

CÔTES DE FLANC DE PORC

levées congelées

.98

 lb

POITRINES DE POULET

congelées
boîte 5 lb

3.99

RÔTI DE PORC FRAIS
désossé, roulé, partie du soc, sans perte lb **1.18**

JAMBON MIGNON
prêt-à-servir 2/3 lb MÉRITÉ lb **2.08**

BACON
sans couenne MÉRITÉ 1 lb **1.29**

TOURTIÈRE
MÉRITÉ 16 oz **1.08**

SAUCISSON bologne
morceau 2 lb et plus MÉRITÉ lb **.65**

SAUCISSES porc/boeuf
BOEUF MÉRITÉ lb **.83**

POULET FRIT PANÉ
2,1 lb 9 morceaux cuits FLAMINGO **3.29**

PÂTÉ AU POULET
LA BELLE FERMIÈRE 8 oz **.75**

SAUCISSES FUMÉES
HYGRADE 1 lb **.89**

JAMBON CUIT tranché
HYGRADE 6 oz **1.28**

SAUCISSON salami
tout boeuf HYGRADE 10 oz **1.09**

VIANDES CUITES tranchées
assorties simili-poulet, viande d'olive, cornichon-piment, bologne) HYGRADE 6 oz **.49**

Faites le tour de mon jardin



RAISINS ROUGES EMPEREUR

Produit des É.-U.
Catégorie Canada no 1

.49

 lb

CONCOMBRES SUPER-SÉLECT

Produit des É.-U.
Canada No 1

2/ **.35**

OIGNONS JAUNES

Produit du Québec
Canada No 1

5 lb **.49**

PIMENTS VERTS

Produit des É.-U.
Canada No 1
Grosceur: large

lb **.45**

L'assurance-auto moins coûteuse que prévu

QUEBEC (PC) — Le coût d'implantation du nouveau régime québécois d'assurance-automobile, le 1er mars prochain, sera très certainement en deçà des prévisions évaluées il y a quelques mois à \$385 millions.

Des sources fiables ont d'ailleurs précisé hier à Québec à La Presse Canadienne qu'en raison d'une baisse sensible d'accidents cette année, la première année d'opération du régime Payette atteindrait \$350 millions, en plus d'un fonds d'indemnisation de \$4 millions.

Le ministre Lise Payette déclinera définitivement la voile demain sur cette "boîte à surprise" en déposant devant l'Assemblée nationale les documents officiels concernant le coût de ce régime semi-étatisé.

Par la même occasion, elle rendra publique la nouvelle échelle tarifaire, à laquelle seront soumis les automobilistes québécois, au niveau des dommages corporels, lorsqu'ils prendront livraison de leur plaque d'immatriculation auprès des caisses populaires entre le 9 janvier et le 1er mars 1978.

Ainsi seront satisfaites les demandes répétées de l'opposition qui, hier encore, s'est ligüée pour paralyser littéralement les travaux de la commission parlementaire chargée d'étudier en détail chacun des 192 articles du projet de loi 67, assorti la semaine dernière d'un cahier d'amendements épais de 175 pages.

Obstruction

Les membres de l'opposition, comme lors de la première séance de travail mercredi dernier, se sont livrés à une véritable obstruction systématique, parce qu'ils se disent incapables d'entreprendre l'étude finale du bill 67 sans, au préalable, prendre connaissance des documents sur le coût du régime et sur la tarification.

En y incorporant cette masse d'amendements, Mme Payette obligeait par le fait ses collaborateurs à réviser les chiffres, ce qui explique le retard dans le dépôt des documents exigés par l'opposition. Pour ne plus se faire prendre au piège, la commission parlementaire reprendra donc ses travaux mardi prochain, permettant à l'opposition d'ici là de se lancer dans un exercice d'expert-comptable.

Ces discussions qui ont tourné en

rond hier en commission ont cependant été suivies de près, comme c'est le cas depuis le début, par quelques représentants des 4.500 courtiers d'assurance.

Des négociations quasi quotidiennes se poursuivent entre eux et le président de la Régie de l'assurance-automobile, M. Robert de Coster, en vue d'en arriver éventuellement à la définition d'un cadre juridique, dont ont besoin les courtiers, disent-ils, pour être vraiment associés à la réforme qu'ils jugent dans l'ensemble bonne et nécessaire.

Mise en marché

D'abord et avant tout, les courtiers souhaiteraient conserver la mise en marché de l'assurance. Mais Mme Payette est catégorique là-dessus: cette responsabilité sera confiée, à compter du 9 janvier prochain, au réseau des "caisses pop" via la vente des plaques d'immatriculation.

Le ministre des Transports, M. Lucien Lessard, a depuis toujours écarté l'hypothèse d'autoriser les courtiers à vendre les plaques et Mme Payette, par solidarité ministérielle et pour d'autres raisons probablement, respecte l'idée de son collègue.

Les représentants des courtiers voudraient avoir le même statut que celui qui a été conféré à leurs homologues manitobains, qui s'occupent à la fois de la vente des plaques et du règlement des ministères, laquelle responsabilité pourrait fort bien leur être attribuée aux termes des négociations qu'ils ont actuellement avec M. de Coster.

Mme Payette refuse toutefois de comparer les deux régimes, celui du Manitoba et celui qui sera bientôt en vigueur au Québec, puisque le régime manitobain est complètement étatisé, tant pour les dommages matériels que corporels.

Or au Québec, du moins dans un avenir prévisible, nulle n'est l'intention du gouvernement de prendre en charge les dommages matériels, laissant ce domaine à l'entreprise privée, a confié hier Mme Payette avec beaucoup de conviction.

Intermédiaires

Elle s'inquiète d'ailleurs du fait que les courtiers, qui se prétendent des intermédiaires "essentiels" en

matière d'assurance-automobile, "remplissent si mal leur rôle d'informer la population".

"Comparer les régimes manitobain et québécois, ou encore faire diffuser sur les ondes des informations aussi erronées que celles qui nous a été donné d'entendre récemment au réseau privé de télévision, ça me laisse perplexe quant à leur réelle nécessité dans l'assurance", de laisser tomber Mme Payette au cours d'une brève entrevue.

Si les courtiers n'ont pas eux-mêmes compris le régime que nous proposons, quel rôle peuvent-ils jouer auprès des consommateurs? de surenchérir le ministre.

Mme Payette a aussi noté qu'il est faux de prétendre que les courtiers étaient prêts à faire la vente des plaques d'immatriculation au même prix qu'ont accepté de le faire les caisses populaires Desjardins, soit \$1.50 par client. "Les courtiers n'ont pas voulu travailler pour des peanuts", aurait-on dit aux porte-parole gouvernementaux.

Néanmoins, il semblerait que les négociations tournent rondement, car le ministre, d'un autre côté, aimerait que l'ensemble des courtiers puissent maintenir leur bureau actif, quitte à ce que la réforme provoque une élimination naturelle des moins désirables.

Directives

Par ailleurs, le surintendant des assurances, qui rencontrait hier justement les dirigeants du Bureau d'Assurance du Canada, devra bientôt émettre des directives temporaires servant à déterminer "les règles du jeu" d'ici à ce que s'applique le nouveau régime.

Bon nombre de Québécois doivent, semaine après semaine, renouveler leur prime d'assurance et ni eux, ni les courtiers, ni les assureurs ne savent au juste à quoi s'en tenir.

S'acquittant de ses devoirs de protecteur du citoyen en ce domaine, de dire Mme Payette, le surintendant aura donc à mettre un peu d'ordre là-dedans dans les jours qui viennent, d'autant plus que le gouvernement ne peut pas financer de campagne publicitaire ou d'information jusqu'au jour où sera adopté le régime, c'est-à-dire aux alentours de la mi-décembre, sinon juste avant Noël.

Finalement, les courtiers craignent que l'on soit mis en face à

court terme d'un monopole d'Etat, puisqu'un des amendements au bill

67 stipule que la Régie d'assurance-automobile peut étatiser une

compagnie d'assurance pour ce qui touche les dommages corporels.

GOOD YEAR

Pneus d'hiver Polyglas^{M.D.}



BANDE BLANCHE
\$40 chacun, pose comprise

Le compagnon idéal pour vos pneus d'été à pils en biais avec ceinture!

DIMENSION	PRIX
D78-14	\$42
E78-14	44
F78-14	45
G78-14	49
H78-14	52
C78-15	42
F78-15	44
G78-15	49
H78-15	52
J78-15	60
L78-15	62

FLANC NOIR: \$3 DE MOINS PAR PNEU

BONNE ADHÉRENCE
Le motif costaud de la semelle vous offre une adhérence accrue pour les conditions rigoureuses de la conduite en hiver.

PROTECTION SUPPLÉMENTAIRE
Les ceintures en fibre de verre sur une carcasse en câble de polyester robuste et de roulement doux assurent une protection supplémentaire contre les pénétrations d'objets acérés dans la semelle.

LONGUE DURÉE DU PNEU
La construction à pils en biais avec ceinture affirmé la semelle afin de résister au serpentement, principale cause d'usure d'un pneu. Conserve son adhérence en hiver plus longtemps que les pneus à pils en biais.

Adhérence sur glace — sans crampons!

Le radial à glace!

Le radial All Winter F32 est le pneu idéal sur les chaussées glacées et enneigées. Le composé de caoutchouc spécial de la semelle maintient sa souplesse même à des températures inférieures au niveau de congélation, permettant ainsi à la semelle de s'adapter plus rapidement à la surface glacée de la chaussée. Ce pneu a un motif de semelle spécial pour la conduite d'hiver et deux ceintures en câble Flexiten qui, livre pour livre est plus robuste que l'acier, pour une protection supplémentaire contre les imprévus de la route en hiver. Faites-en poser un jeu dès maintenant — et roulez en toute sécurité sur la chaussée glacée durant tout l'hiver.



Huile, filtre et lubrification

850

importe quelle voiture ou camion léger

Voici ce que nous faisons pour ce prix modique:

- Jusqu'à 5 pintes d'huile Heavy Duty Castrolite 10W30 et pose d'un filtre à huile pivotant à garantie approuvée
- Lubrification complète du châssis

Une semaine seulement

Alignement des roues

Une semaine seulement **10⁹⁵**

Voitures nord-américaines et la plupart des voitures importées. Pièces en sus, seulement si nécessaires.

Voici ce que nous faisons:

- Réglage de la chasse, du cambrage et de la convergence selon les indications du constructeur
- Ajustement des barres de torsion pour une conduite améliorée
- Vérification de la suspension du train avant, des ressorts, des amortisseurs et de la timonerie de la direction
- La main-d'œuvre garantie est effectuée par des techniciens qualifiés qui utilisent un outillage moderne

MAGASINS DE SERVICE GOOD YEAR

**777, boul. Talbot
CHICOUTIMI**



PRETES POUR LE BOTTE — Les neuf concurrentes au titre de Miss Grey Cup se forment en rang pour le botté d'envoi à Montréal de chaque côté du maire Jean Drapeau en prévision de l'éliminatoire de la coupe Grey au cours du week-end. De gauche à droite: Kit Johnston, Miss Roughrider de la Saskatchewan; Julia Morrison, Miss Argonaut de Toronto; Tracey Clark, Miss Rough

Rider d'Ottawa; Nadene Kouk, Miss Blue Bomber de Winnipeg; le maire Pauline Girard, Miss Lions de la C.-B.; Louise-Josée Mondoux, Miss Alouette de Montréal; Kathy Shimbashi, Miss Eskimo d'Edmonton; Patricia Richard, Miss Tiger Cat de Hamilton et Susan Oliphant, Miss Stampeder de Calgary.

(Téléphoto PC)

Les festivités de la coupe Grey ne souffrent pas de la grève du transport

MONTREAL (PC) — Les célébrations et festivités qui doivent se dérouler tout au long de la semaine à Montréal, en prélude au match de la coupe Grey, se dérouleront tel que prévu malgré la grève qui paralyse le transport en commun.

M. Claude Girardin, directeur des communications du Comité de la coupe Grey, a déclaré que la majorité des visiteurs et résidents qui participent à ces festivités voyageront en commun par taxis ou automobiles.

"Les membres du comité se rencontrent quotidiennement et discutent des effets possibles de cette grève", de dire M. Girardin.

"Jusqu'à maintenant, tout s'est bien déroulé et aucun retard n'est à déplorer. Aucun événement n'a dû être modifié."

AVIS

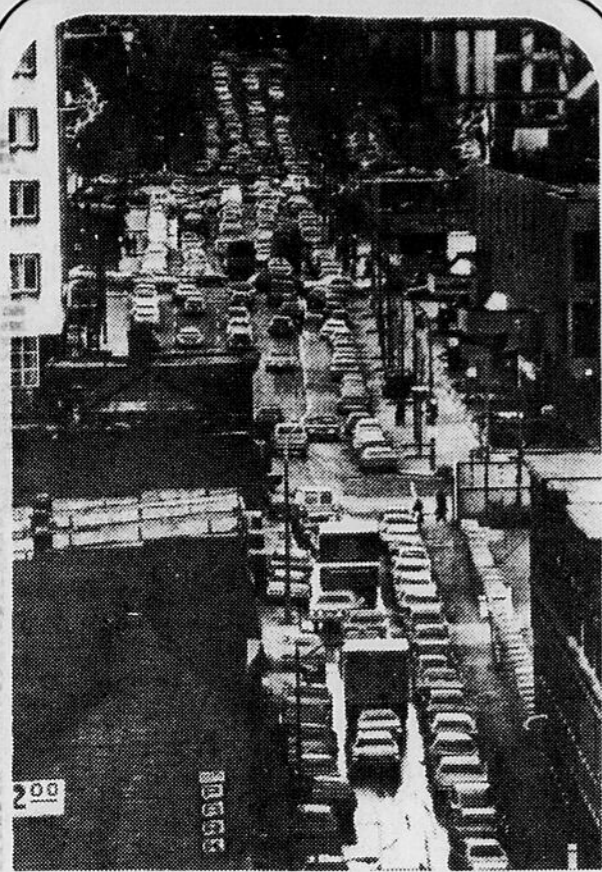
CAISSE POPULAIRE
ST-FRANÇOIS-XAVIER
DE CHICOUTIMI

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Avis est, par les présentes, donné que l'assemblée générale annuelle des membres de la Caisse populaire St-François-Xavier, Chicoutimi, se tiendra dimanche, le 4 décembre, à 20h00, à la salle Saguenay, HOTEL CHICOUTIMI, pour l'étude et l'adoption de son rapport au 30 septembre 1977.

Prix de présence:
20 bons d'achat de \$25
à COOPRIX, Chicoutimi

Jean Lessard,
secrétaire.



RUES BONDEES — Une rue du centre-ville de Montréal est devenue un embouteillage monstre, hier, alors que la grève des travailleurs du transport en commun a forcé les Montréalais à se servir de leur voiture. La grève a débuté il y a deux jours et l'issue n'est pas encore en vue.

(Téléphoto PC)

Les rues de Montréal envahies par les automobilistes

MONTREAL (PC) — L'heure de pointe a débuté plus tôt que d'habitude, mardi matin, dans les rues de Montréal, alors que les travailleurs tentaient de se rendre à leur travail en cette deuxième journée de grève du transport en commun.

Les autorités policières ont déclaré que la circulation était beaucoup plus intense qu'en temps normal, sur les rues, mais qu'aucun embouteillage grave n'a été signalé dans les premières heures de la matinée.

Les autobus et le métro demeurent par ailleurs paralysés alors que les 2.200 employés d'entretien et caissiers de la CTCUM refusent de reprendre le travail.

Le président de la CTCUM, M. Lawrence Hanigan, a ordonné lundi après-midi la fermeture du métro et l'interruption du service d'autobus après que deux présumés actes de sabotage eurent été signalés.

Les négociations pour l'achat d'Asbestos pas encore commencées

QUEBEC (PC) — Un mois après l'annonce par le gouvernement du Québec de son intention d'acheter Asbestos Corp., il n'y aurait pas encore de négociations officielles entre l'actionnaire majoritaire de l'entreprise et un agent du Québec.

C'est ce qu'affirme un porte-parole de General Dynamics Corp., de St. Louis, Mo., qui possède 54,6 pour cent des actions d'Asbestos. Il n'y a eu, dit-il, "aucune négociation" avec le gouvernement du Québec ou son agent, Kidder Peabody Co., de New York.

"La situation est essentiellement ce qu'elle était quand la nouvelle a été annoncée", a-t-il dit dans une interview. Mais il n'a pas voulu commenter la rumeur que Lazard et Frères, banquiers de New York, auraient été choisis comme négociateurs par General Dynamics.

Un porte-parole de Lazard et Frères a dit que tout renseignement devait venir de General Dynamics; et un porte-parole de cette société a dit que, s'il n'y a pas de négociations, "on nous a posé quelques questions de routine".

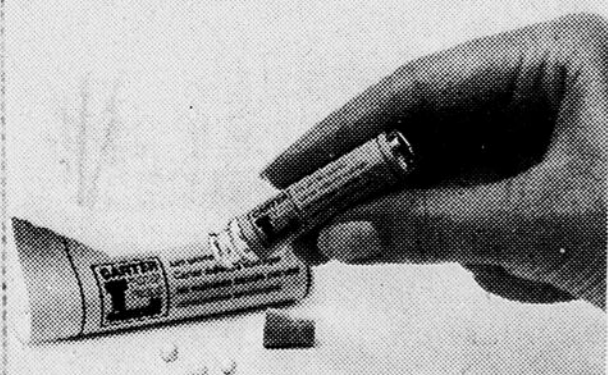
Quant à Kidder Peabody, un de ses représentants s'est refusé à tout commentaire, disant toutefois "que de part et d'autres on fait des démarches préliminaires à des négociations".

C'est le 21 octobre que le gouvernement du Québec a annoncé son intention d'acheter la majorité des actions d'Asbestos et les autres.

Lundi, Asbestos Corp. annonçait que ses bénéfices s'élevaient à \$15,1 millions pour les neuf mois se terminant le 1er octobre par comparaison avec \$16,5 millions pour la période correspondante de l'an dernier.

Les actions d'Asbestos se négocient aux bourses de Montréal et de Toronto depuis le 21 octobre; elles étaient cotées lundi à \$37 contre \$22 deux jours avant le 21 octobre.

Quand ça va pas, la petite pilule Carter replace son monde.



Si vous êtes mal en train, ces petites pilules peuvent faire toute la différence. Et elles agissent rapidement pour aider à soulager les maux causés par une constipation temporaire.

Petites pilules Carter

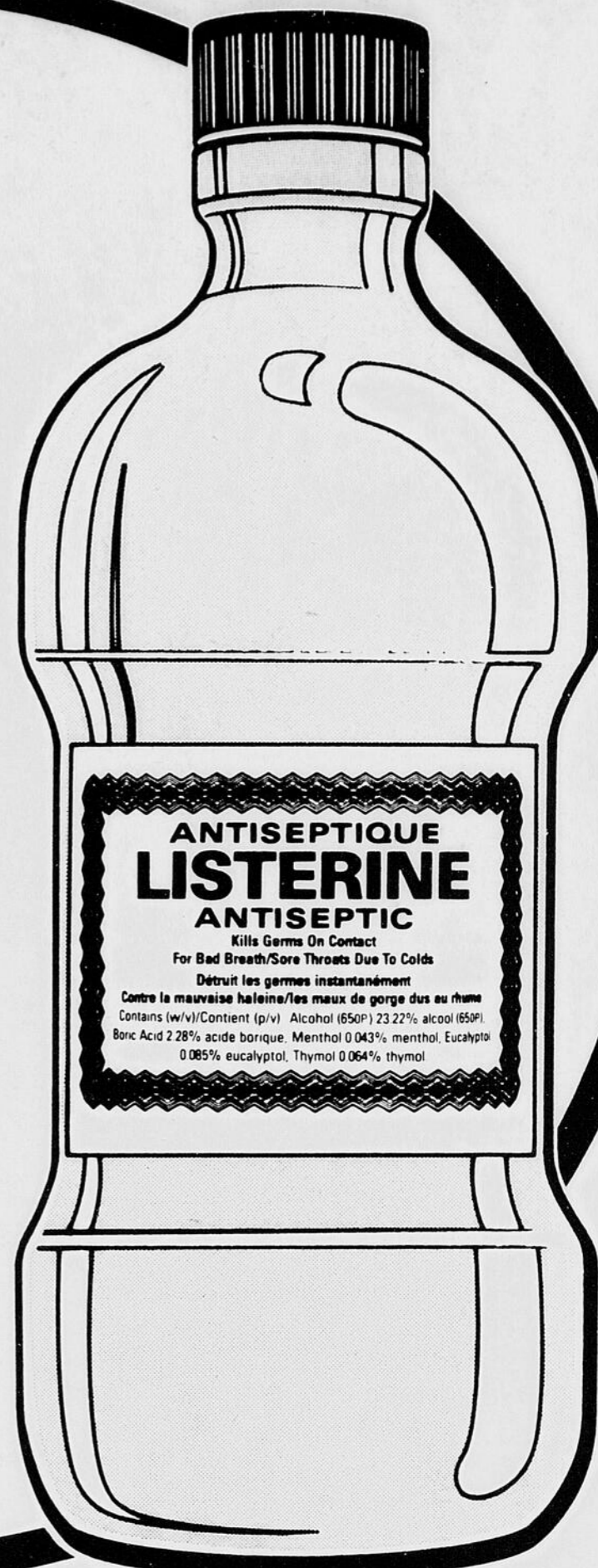


Boutique des produits cosmétiques

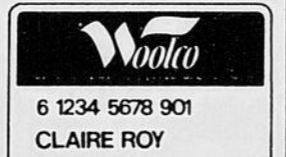
RINCE-BOUCHE LISTERINE

500 ml

1 39



pour faciliter vos achats



Ces prix sont en vigueur jusqu'au 26 novembre



LAQUE FINAL NET

NON AEROSOL 12 oz

1 99



Shampooing colorant Miss Clairol

Assortiment de teintes AU CHOIX

1 99

NOUVEAU! CREME A RASER

TRAC II DE GILLETTE Ordinaire ou limette 300 ml AU CHOIX

.99

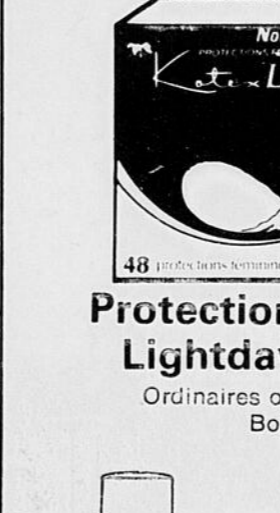


Cartouches Trac II



de Gillette Paquet de 5

.99



Protections féminines Lightdays de Kotex

Ordinaires ou désodorisantes. Boîte de 48

2 19

Désodorisant ANTI-SUDORIFIQUE SECRET

9 oz

1 19



Lotion Jergens

Ordinaire ou pour peau sèche 620 ml AU CHOIX

1 29



Shampooing BRECK

Rend les cheveux souples et lustrés, au choix pour cheveux gras, sec ou normaux. Format 600 ml.

2 09

COMPRIMES EFFERDENT

Paquet de 66

1 09



GALERIES JONQUIÈRE • PLACE DU ROYAUME • CARREFOUR ALMA

700 boul. St-François, Jonquière 1451 boul. Talbot, Chicoutimi 705 avenue du Pont nord, Alma

HEURES D'OUVERTURE LUNDI, MARDI et MERCREDI de 9h15 à 17h30 JEUDI et VENDREDI de 9h15 à 21h SAMEDI de 9h15 à 17h



Woolco

OFFRE SPÉCIALE WOOLCO

RAYON DES VÊTEMENTS SPORT
POUR L'HOMME **ACTIF**

Economisez \$7 à l'achat d'une veste de ski pour hommes

Modèle très bien coupé! Extérieur et doublure en nylon. Bourre en fibre de polyester. Poches et manches à glissière. Col se rabattant. Confectionnée au Canada. Noyer et vanille ou marine et rouge. 36 à 42.

Prix courant Woolco: chacune \$35
PRIX SPECIAL WOOLCO: chacune

\$28

Ces prix sont en vigueur jusqu'au 26 novembre ou jusqu'à épuisement des stocks s'il a lieu avant cette date.

pour faciliter vos achats

Woolco
6 12 34 56 78 901
J. R. ROY

Chandails de ski pour hommes

Gros tricot acrylique. Encolure ras du cou. Choix de 3 motifs attrayants. Agencement de couleurs dans les teintes de rouge, marine, brun et vert. P.M.G.T.G.

15⁹⁵ chacun

Chandails à motif jacquard pour hommes

Modèle en acrylique, d'entretien facile. Motif nordique. Encolure ras du cou. Agencement de couleurs dans les teintes de bleu, brun, noir et marine. P.M.G.T.G.

12⁹⁹ chacun

Ensembles de ski 2 pièces pour hommes

Imperméables et résistants au vent. Extérieur et doublure en nylon, bourre en fibre de polyester. Longueur: 24". 2 poches extérieures à glissière. En gris pâle, sable ou bleu pâle. 36 à 46.

\$55 l'ensemble

- Moufles de ski pour hommes la paire **8⁹⁵**
- Tuques en acrylique chacune **3⁹⁷**
- Tee-shirts Duofold chacun **\$15**
- Col roulé en tricot chacun **\$13**
- Vestes de ski pour hommes chacune **\$40**

OFFRE SPÉCIALE DU WEEK-END

Pour hommes gilets en T
100% coton, manches courtes, choix de couleurs. Grandeurs: P.M.G.
2⁹⁶

Woolco

UNE OFFRE SPÉCIALE WOOLCO

Economisez 22% à l'achat de bottes à bout d'acier pour hommes

Empeigne en cuir et doublure isolée. Bout d'acier approuvé par l'ACNOR. Semelle résistant à l'huile. Faites au Canada. Havane. Pointures: 7 à 11, sans demies.

Prix courant Woolco: la paire \$39.97
Prix spécial Woolco:

\$31 la paire

Ces prix sont en vigueur jusqu'au samedi 26 novembre ou jusqu'à épuisement des stocks s'il a lieu avant cette date.

OFFRE SPÉCIALE DU WEEK-END

Mukluks Meaple Leaf

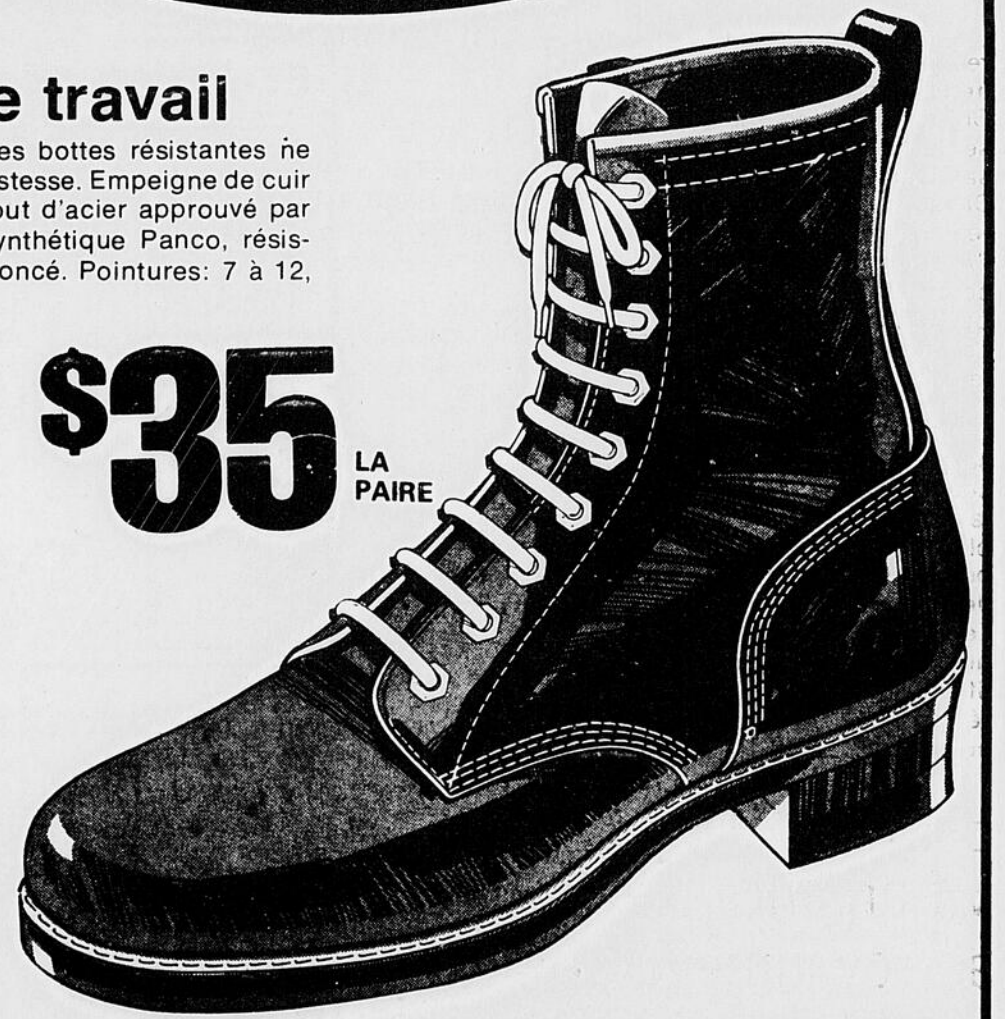
Mukluks, pour toute la famille. Empeigne d'acrylique, semelles de caoutchouc-crêpe, couleurs et pointures assorties.

\$10

Bottes de travail

8", pour hommes, ces bottes résistantes ne craignent pas la robustesse. Empeigne de cuir résistant à l'huile, bout d'acier approuvé par l'ACNOR. Semelle synthétique Panco, résistant à l'huile. Brun foncé. Pointures: 7 à 12, sans demies.

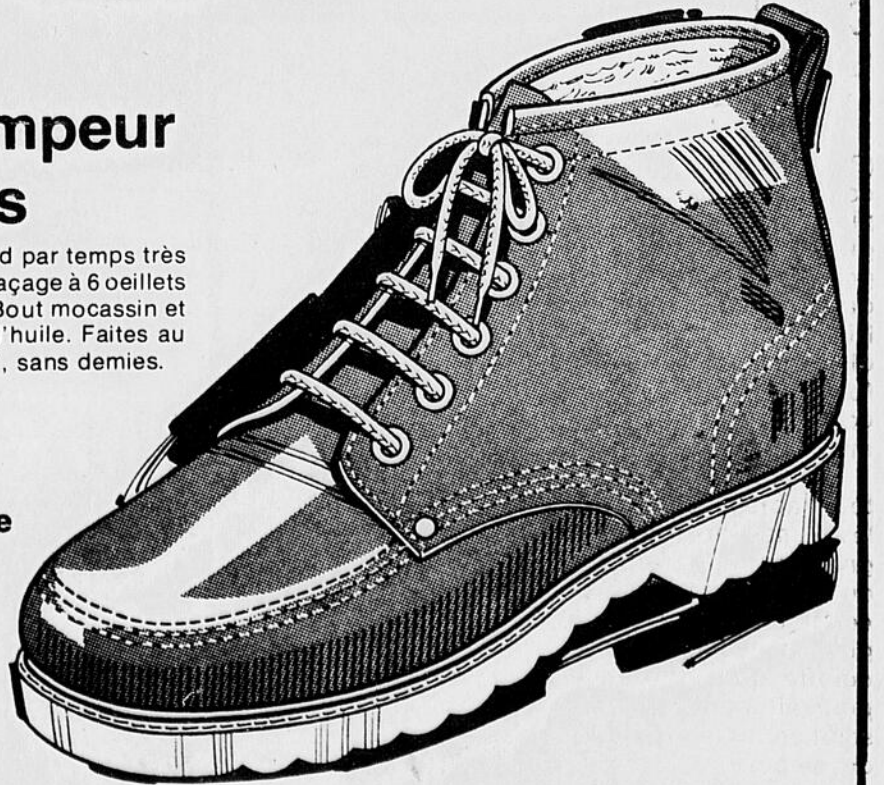
\$35 LA PAIRE



Confortables bottes de campeur pour hommes

Elles vous garderont bien au chaud par temps très froid! Modèle à empeigne en cuir, laçage à 6 œillets et chaude doublure en acrylique. Bout moccasin et tirant arrière. Semelle résistant à l'huile. Faites au Canada. Havane. Pointures: 8 à 11, sans demies.

23⁶⁶ la paire



Ottawa
Mme Lotzkar
vilipende
l'ACC

OTTAWA (PC) — L'Association des consommateurs du Canada a accusé hier le gouvernement d'avoir une fois de plus cédé aux pressions du monde des affaires, lors de la préparation des amendements à la Loi sur la concurrence.

C'est ce qu'a déclaré hier, Mme Ruth Lotzkar, en commentant le projet de loi amendé sur la concurrence tel que déposé, vendredi dernier aux Communes, par le ministre de la Consommation et des Corporations, Warren Allmand.

"Lorsque le projet de loi initial sur la concurrence a été soumis aux Communes en mars dernier, il contenait un grand nombre de dispositions en faveur des consommateurs", a expliqué le porte-parole des consommateurs.

Le projet de loi de l'époque permettait aux particuliers d'engager des poursuites civiles devant la Cour fédérale afin d'être dédommagés du préjudice entraîné par une Loi aux enquêtes sur la coalition.

Cette disposition est disparue, a soutenu Mme Lotzkar, qui a ajouté: "L'annulation de cette disposition signifie qu'il y aura un grand nombre de cas où une compagnie peut violer la loi à son avantage."

Par ailleurs, Mme Lotzkar a vivement déploré le fait que le cabinet ne sera pas tenu de donner les raisons pour lesquelles il renverse une décision de la commission de la concurrence.

Citant le renversement récent par le cabinet fédéral d'une décision du CRTC de ne pas autoriser la fusion entre Télé-sat Canada et Trans-Canada Telephone System, la présidente de l'Association des consommateurs s'est inquiétée de la portée de ses amendements sur les consommateurs.

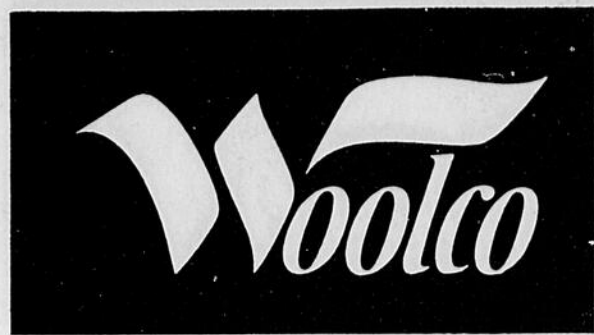
"A moins que ne soient établies des procédures nettes obligeant le cabinet à rendre publics ses motifs, nous pouvons craindre que des raisons politiques ne l'emportent sur les arguments justes et objectifs d'un organisme de réglementation indépendant", a-t-elle dit.

Ontario
Vif-argent
au royaume
des pieds
nickelés

SUDBURY, Ontario (PC) — Le président du comité spécial mis sur pied par l'Assemblée législative de l'Ontario pour étudier la situation dans l'industrie du Nickel, M. Sidney Handelman, a déclaré avec fougue lundi que ce comité "ne peut faire de miracle".

Le député conservateur, après avoir visité les usines de la compagnie Inco, qui a fait part de son intention de procéder à 2,200 mises à pied, a déclaré que le comité qu'il dirige de pourrait peut-être pas solutionner le problème qui se pose.

Le comité commencera à tenir des audiences publiques à Toronto le 28 novembre et devrait faire rapport à la Législature quelque 30 jours plus tard.



On croit
encore au
père Noël...



20%
à 25%

de rabais!
Chemises

sport

et tricots

sous

boîte-

cadeau

Élegant

tricot

50% acrylique et 50% polyester ou 80% acrylique et 20% laine, de confection canadienne. Patte à 4 boutons, poignets et poche poitrine boutonnés. Bleu foncé, bleu moyen, brun foncé, gris, beige. P.M.G.T.G.

Prix courant Woolco:
chacun \$11.99
PRIX SPECIAL WOOLCO:

8⁹⁹

chacun

Chemise sport
à carreaux

Un modèle confortable et pratique! Carreaux tissés-teints. Mélange polyester et rayonne aspect gratté, d'entretien facile. Tailles: P.M.G.T.G. Un cadeau qu'il appréciera!

Prix courant Woolco:
chacune \$9.99
PRIX SPECIAL WOOLCO:

7⁹⁹

chacune

Ces prix sont en vigueur jusqu'au samedi, 26 novembre ou jusqu'à épuisement des stocks s'il a lieu avant cette date.



OFFRES SPÉCIALES WOOLCO



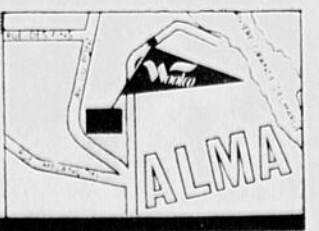
GALERIES JONQUIÈRE • PLACE DU ROYAUME • CARREFOUR ALMA

700 boul. St-François, Jonquière

1451 boul. Talbot, Chicoutimi

705 avenue du Pont nord, Alma

HEURES D'OUVERTURE LUNDI, MARDI et MERCREDI de 9h15 à 17h30 JEUDI et VENDREDI de 9h15 à 21h SAMEDI de 9h15 à 17h



Ottawa

Une solution au problème des déchets nucléaires

OTTAWA (PC) — Le Canada doit dès maintenant entreprendre un programme de stockage définitif des déchets nucléaires.

C'est ce que recommande un rapport, intitulé "La Gestion des déchets nucléaires du Canada", et préparé pour le ministre fédéral de l'Énergie, des Mines et Ressources.

Le rapport indique que jusqu'à présent, les réacteurs canadiens ont produit au-delà de 1,500 tonnes de combustible irradié. d'ici l'an 2,000, on prévoit la production de quelque 50,000 tonnes de déchets radioactifs.

Au cours des premières années d'exploitation des centrales nucléaires, on a mis au point des techniques provisoires de stockage des déchets radioactifs, techniques qui dans certains cas n'ont qu'une durée approximative de 20 à 50 ans.

Il s'agit notamment de stocker ces déchets dans des bassins remplis d'eau, dans des cartouches de béton, ou dans le cas des déchets à faible radioactivité, de les enfouir à faible profondeur dans des fosses à garniture de béton, au-dessus de la nappe phréatique.

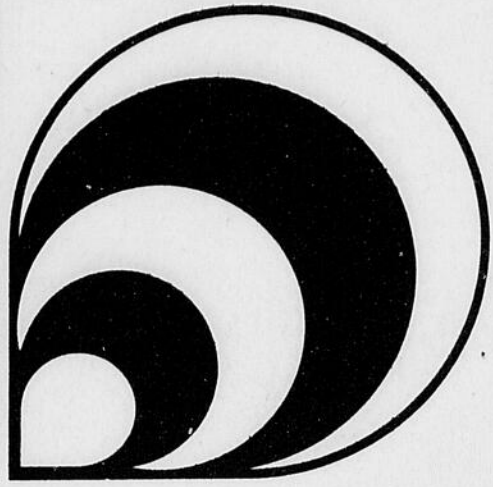
Après avoir passé en revue différentes méthodes de stockage de ces déchets, le rapport en vient à la conclusion que la meilleure solution consiste à les enfouir dans des formations géologiques de roches ignées du Précambrien, de préférence en Ontario, où l'on trouve les formations les plus adéquates.

Le rapport écarte le stockage définitif en surface, parce que notamment plus vulnérable aux dangers créés par l'homme, de même que dans l'espace, en raison de l'éventualité d'accidents beaucoup trop élevés.

On rejette également le stockage définitif dans les calottes glaciaires de l'antarctique ou du Groenland, ces régions ne faisant pas partie du territoire canadien; on souligne que les glaciers canadiens sont trop petits à cet égard.

Enfin, le rapport écarte le stockage définitif dans les océans, disant que cette méthode, bien que possible nécessite des travaux plus poussés et une meilleure compréhension des mouvements des eaux.

Le rapport recommande que cette question fasse l'objet d'un vaste débat public.



provigo

Chez Provipop le service au boutte

MELANGE à GATEAUX "ROBIN-HOOD" ASSORTIS-BOITE 18 ONCES

59¢

Spécial pop

CAFE MOULU "CHASE & SANBORN" SAC 1 LIVRE

\$3.39

CRISTAUX "SWING"

SAVEUR ORANGE PAQUET 4 x 3 ONCES

85¢



A NOTRE DEPARTEMENT DES VIANDES

POULET CONGELE
CANADA-CATEGORIE "A"
C.C.S.-PESANT 4 à 5 LIVRES

LA LIVRE

73¢

Bacon "Canadien" EN MORCEAUX LA LIVRE	1.03
Foie de Porc FRAIS LA LIVRE	.33
Smoked-Meat "COORSH" 4 PAQUETS 2 OZ-POUR	1.19
Saucisse Fumée AU BOEUF "COORSH" PAQUET 16 ONCES	.85

Salade de Fruits "Libby" Fantaisie-Boite 19 oz	.59
Blé d'Inde Crème de Choix "Idéal" Boite 19 oz	.45
Macédoine "Idéal" Choix-Boite 19 onces	.41
Sauce Italian Dressing "Kraft" Jarre 8 onces	.55
Concombres Dill à l'Ail "Heinz" Jarre 32 onces	.85
Soupe Poulet-Nouilles "Campbell" Bte. 10 oz	.25
Soupe Légumes Tomates "Heinz" Boite 10 onces	.20
Mélange Gâteau aux Fruits "Robin-Hood" 30 oz	1.70

Glaçage Vanille ou Chocolat "Robin-Hood" 6 oz	.49
Levure "Fleishman" Paquet 3 Enveloppes	.45
Arachides Blanches-Brunes, 30 oz KRISPY-KERNELS	1.79
Biscuits Petit Beurre au Thé "Viou" Boite 1 1/2 lb	.99
Farine "Robin-Hood" Sac Coton 25 Livres	4.59
Pouding Mini "Laura-Secord" Sav. Asst.-Pqt. 4 x 5 oz	1.00
Miel Liquide "Doyon" Bouteille 16 onces	1.00
Chocolats "Neilson" Buds Boite 1 Kilogrammes	4.29

Margarine Dure Blue-Bonnet Format 3 Livres	2.00
Nourriture Chiens "Pep" Asst. 26 onces	3/1.00
Pastilles "Cépacol" Boite de 24	.79
Rince-Bouche "Cépacol" Bout. 22 onces	1.65
Papier de Toilette "Delsey" Couleurs Assorties-Pqt. 2	.57
Détergent "Oxydol" Format King-Size	2.69
Savon "Dove" Blanc Régulier-La Barre	.36
All Agent de Rinçage Laveuse Vaisselles- 4 oz	.79
Lotion à Barbe "Aqua Velva" Bouteille 4 onces	.89
Antiphlogistine Rub-A-535 2 onces	1.29
Déodorant "Noxzema" Régulier-10 oz	1.39
Serviettes "Liberté-Nouvelle" Maxi-Boite de 12	1.00

ECONOMISEZ avec les PRODUITS PROVIGO

PECHES "PROVIPRIX"
TRANCHEES-BOITE 28 ONCES

69¢

Spaghetti Sauce-Tomates "Provigo" Bte. 19 oz	.38
Céréales Flocons de Maïs Provigo-Bte. 16 oz	.69
Patates Frites Congelées Droites "Provigo" Sac 2 Livres	.64
Sacs à Poubelle "Provigo" Paquet 10 (26" x 36")	.99

POMMES de TERRE
CULTURE DU QUEBEC

SAC 10 LIVRES

69¢

Orange à Jus DE FLORIDE-CELLO 5 LIVRES	1.29
Choux Frais CULTURE DU QUEBEC-LA LIVRE	.12
Poires "Anjou" "ETATS-UNIS" GROSSEUR 150-LA LB	.39



PAGE PUBLICITAIRE POUR LA SEMAINE DU 21 AU 26 NOVEMBRE 1977. LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS AUX FLUCTUATIONS DU MARCHÉ.

POUR TOUT PROBLEME SE RAPPORTANT A L'ALIMENTATION CONSULTEZ

Soeur Berthe
...notre experte!

S. V. P. veuillez adresser toute correspondance à:
Les conseils pratiques de Soeur Berthe
Case postale 130
Succursale Bourassa
Montréal, Qué., Canada
H2C 3E9



PARTICIPEZ A NOTRE PLAN CAISSE DE NOEL "PROVIPOP"

CERTIFICATS DE NOEL 1977
EN VENTE EN TOUT TEMPS

\$1.00
chacun

VOTRE ARGENT EST DEPOSE DANS UN COMPTE EN FIDUCIE!